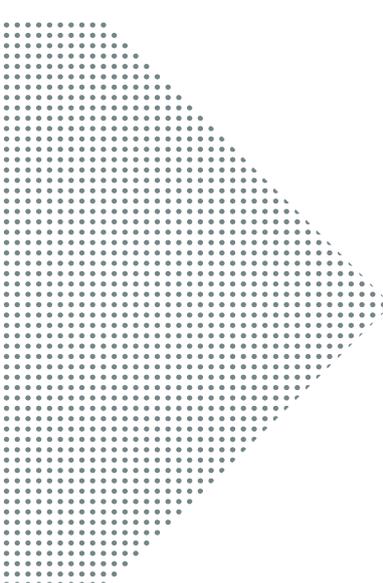




RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019



t PROSPECTIVE OBSERVATION STRATÉGIE **pos**

AGENCE
D'URBANISME
TERRITOIRES
DE L'ORLÉANAIS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

L'AGENCE D'URBANISME, outil performant d'aide à la décision pour l'aménagement local

Notre structure est associative (association loi 1901 créée en 1976) et rassemble des collectivités territoriales, le département, l'État et les chambres consulaires.

L'agence appartient au réseau national des agences d'urbanisme (FNAU).

Notre site internet : www.topos-urba.org

Agence d'urbanisme
des territoires de l'Orléanais
6 bis avenue Jean Zay
« Le MILLÉNIUM » – 45000 Orléans
tél. : 02 38 78 76 76
agence.urbanisme@topos-urba.org

Directrice de la publication :
Géraldine Duvallet

Contributeurs : N. Arbaoui – A. Dozias –
M. Faucard – L. Fouillé – Ch. Kerhoas –
K. Liukova – H. Ollivier – A. Paget –
Ch. Perrier – H. Sergent.

Impression : Imprimerie MAG

Date de publication : juin 2020 - ©TOPOS

topos

SOMMAIRE

- 3 L'INTRODUCTION
- 4 **Les temps forts de l'année 2019**
- 7 UN CAP FIXÉ POUR LA PÉRIODE 2018-2020 :
LE PROGRAMME PARTENARIAL CADRE
- 9 **Observer la population et son organisation
dans le territoire**
Les outils de l'observation
L'état d'avancement des observatoires en 2019
- 22 **Développer des réflexions prospectives
et des analyses stratégiques**
Les études et les travaux
Les outils en cours de développement
- 35 **Mettre en mouvement les forces de réflexion**
Construire des partenariats à l'échelle
de l'InterSCoT des territoires de l'Orléanais
Renouvellement des outils de la communication
Participation au réseau de la Fédération
Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)
- 45 UNE ORGANISATION AU SERVICE
DU PROGRAMME PARTENARIAL
- 46 **Les instances en 2019**
Les membres du conseil d'administration
Les membres du bureau
Le conseil associatif
Les séances en 2019
- 49 **L'équipe de l'agence**
Le mouvement
Poursuivre les actions de formation
- 50 **Les évolutions des moyens techniques**
Un temps de travail optimisé
par l'arrivée de la fibre
Appréhender simplement le RGPD

NOUVEAU !

POSTER DÉTACHABLE
P. 25-28

INTRODUCTION



- **Géraldine DUVALLET,**
Directrice de Topos - Agence d'urbanisme
des territoires de l'Orléanais

> UNE ANNÉE 2019 RICHE POUR L'AGENCE D'URBANISME

Un tournant dans son histoire !

Au cours de ce mandat municipal qui s'achèvera en 2020, un nouveau cap était fixé pour l'AUAO, l'agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise. Il porte des objectifs ambitieux de transformation et de développement, dans son action partenariale et ses missions.

En 2019, l'AUAO devient Topos, agence d'urbanisme des territoires de l'Orléanais. Ce changement de nom consacre une évolution bien engagée, avec l'adhésion de nouveaux membres et le déploiement des observatoires et des études.

> L'ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES

La communauté de communes des Portes de Sologne, puis la communauté de Communes des Terres du Val de Loire, la communauté de Communes de la Beauce Loirétaine et enfin la communauté de communes des Loges ont adhéré à l'agence. En parallèle, l'animation de l'InterScot des territoires de l'Orléanais se consolide avec l'adhésion du PETR

Loire Beauce (et début 2020 du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne), structures porteuses de SCoT. Ces marques de confiance leur permettront de solliciter Topos pour son expertise et ses capacités d'animation au profit d'un territoire commun. D'ores et déjà, elles confortent l'investissement de l'agence dans ses nouvelles missions. Topos peut couvrir ainsi un territoire de 465 264 habitants et 180 076 emplois pour analyser les dynamiques territoriales et accompagner les politiques publiques.

Les territoires de l'Orléanais sont composés de 6 établissements publics de coopération intercommunales, avec au centre Orléans Métropole, membre fondateur de l'agence d'urbanisme avec l'État.

> LE DÉVELOPPEMENT DES MISSIONS

Le SCoT d'Orléans Métropole a été approuvé le 08 juillet 2019 : un accompagnement de longue durée pour l'agence auprès d'Orléans Métropole pour son élaboration. C'est une porte qui s'ouvre sur le suivi de sa mise en œuvre qui lui est confié, et l'analyse des effets des SCoT des territoires de l'Orléanais qui s'annoncent. En parallèle, l'agence a investi dans les questions métropolitaines, avec la définition des indicateurs de suivi du projet métropolitain, la préfiguration d'observatoires du logement étudiant, des copropriétés, l'actualisation de l'outil de la ville des proximités. Elle développe aussi des outils à des échelles plus larges, intéressant ses nouveaux partenaires (la photo-interprétation de l'occupation du sol, la modélisation d'une trame verte et bleue, le développement de la base de données des équipements, l'observation de l'offre de soin et son développement en partie sur le programme de recherche POPSU).

Tous ces projets ont été le support d'une animation partenariale particulièrement soutenue sur l'année, invitant à la définition des objectifs des observatoires et leur déclinaison. Ces temps d'échanges ont démontré la pertinence du programme de travail dans le développement du dialogue interterritorial. Enfin en matière de prospective territoriale, Topos a posé des hypothèses de scénarios de réussite d'une gare unique métropolitaine, et proposé un diagnostic stratégique pour la définition de solutions de mobilité sur l'axe Orléans / Châteauneuf-sur-Loire.

> UN NOUVEAU LOGO ET UNE CHARTE DE COMMUNICATION

Le logo représente ainsi l'association des compétences dans le domaine de prospective, d'observation et de stratégie au service des territoires de l'Orléanais. Il symbolise ce que l'agence fait de mieux : fonctionner dans une volonté de travailler en commun à l'échelle d'un territoire afin d'accompagner les stratégies territoriales.

La charte de communication associe Topos à un visuel, reconnaissable ; la stratégie de publications rythme le partage de la connaissance développée.

J'ai le plaisir de partager avec vous le bilan de cette année 2019, fruit d'un investissement important de l'équipe de l'agence et des élus qui portent sa gouvernance. Je les en remercie. Que Topos puisse continuer son aventure au service des habitants et usagers des territoires de l'Orléanais !

Géraldine Duvallet

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2019



p.26-27

Partenariat
Adhésions
de 4 communautés
de communes
et 1 PETR à l'agence.



p.22-23

**SCoT (Schéma
de Cohérence Territoriale)**
Approbation en conseil
métropolitain
le 28/05/2019.

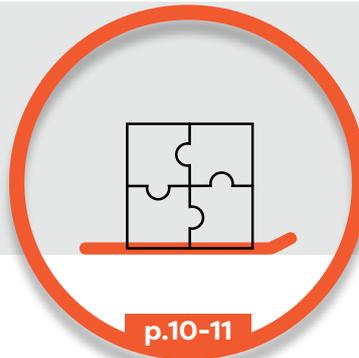


p.24

MARS 2019

Suivi du projet métropolitain

Organisation du séminaire de direction Orléans Métropole et communes de la métropole pour la définition des indicateurs de suivi du projet métropolitain.



p.10-11

AVRIL 2019

Observatoire de l'occupation du sol

Présentation du modèle et des perspectives d'exploitation.



p.12-13

MAI 2019

Observatoire de l'habitat

Lancement du réseau partenarial et définition des objectifs.



p.37

MAI 2019

Un nouveau nom !

L'agence change de nom pour devenir Topos.



p.14

JUIN 2019

Nouvelles mobilités

Lancement d'un groupe de travail partenarial.



p.24

JUILLET 2019

Séminaire métropolitain

Présentation de la démarche de suivi et des premiers Indicateurs.

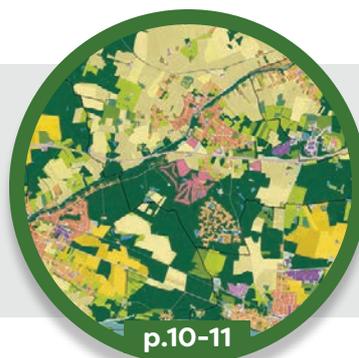


p.34

JUILLET 2019

Lancement de la démarche TVB

Présentation de l'outil et de la méthode de modélisation retenue à un panel d'experts et de techniciens.



p.10-11

OCTOBRE 2019

Pôle métier régional sur l'occupation du sol

Groupe de travail animé par les deux agences d'urbanisme de la région sur la définition et la co-construction d'une occupation du sol régionale.



p.15-16

DÉCEMBRE 2019

POPSU

Présentation de l'observatoire de l'offre de soin.

01



UN CAP FIXÉ POUR LA PÉRIODE 2018-2020 : LE PROGRAMME PARTENARIAL CADRE

Le programme partenarial fixe les orientations de l'action de l'agence pour trois ans autour des missions d'observation, d'études stratégiques et de prospective et d'animation partenariale.

Le cadre d'intervention de l'agence repose sur des objectifs d'évolution :

- S'ouvrir sur un nouveau territoire composé des périmètres des quatre SCoT du bassin orléanais.
- Adapter son périmètre d'études aux enjeux du territoire en proposant des analyses à plusieurs échelles afin d'instaurer un dialogue interterritorial.
- Renouveler les modes d'intervention de l'agence d'urbanisme, par un travail d'animation soutenu.
- Affirmer la valeur ajoutée de l'agence dans le tissu de l'ingénierie locale, en se positionnant dans la chaîne de valeurs de l'aménagement, en relation avec les acteurs de ces territoires.
- Développer de l'expertise interne.

Son action se trouve encadrée par quatre axes de travail : **Observer - Communiquer - Étudier - S'outiller.**

Ainsi le programme partenarial cadre a posé 3 grandes orientations :

- Observer la population et son organisation dans le territoire :
 - des observatoires à lancer ou à poursuivre ;
 - des indicateurs à co-construire avec les partenaires.
- Développer des réflexions prospectives et des analyses stratégiques :
 - des réflexions prospectives pour identifier les enjeux de développement ;
 - la réalisation de travaux qui nourrissent ou qui profitent de ces réflexions : les études de perspectives territoriales et thématiques, la réalisation ou le suivi d'études spécifiques, l'accompagnement à l'élaboration ou le suivi de documents de planification interterritoriaux ;
 - des outils au service de l'analyse des territoires.
- Mettre en mouvement les forces de réflexion :
 - animer l'ensemble en développant les outils appropriés ;
 - redéfinir les modes de communication.

Deux années sur trois du programme réalisées ! La combinaison de ces trois axes de travail a permis de développer le partenariat. De nouvelles adhésions et ainsi l'élargissement du partenariat ont suivi le lancement des observatoires et des études.



Observer



Communiquer



Étudier



S'outiller



OBSERVER LA POPULATION ET SON ORGANISATION DANS LE TERRITOIRE



Les bases des observatoires ont été posées en 2018 (gestion des données, mode de gouvernance pour se fixer des objectifs de suivi, les notions d'indicateurs). L'année 2019 aura permis de partager avec les acteurs concernés des enjeux d'observation et de construire ensemble l'organisation des observatoires identifiés au programme de travail. De nouveaux thèmes d'observation se sont dégagés, de manière prégnante, dans l'actualité des territoires. Le rythme de développement s'affine pour répondre aux attentes des partenaires techniques et politiques.

> LES OUTILS DE L'OBSERVATION

Vers des bases de données de plus en plus opérationnelles

Au cœur des missions de l'agence se trouve le Système d'Information Géographique (SIG), outil indispensable des observatoires territoriaux et des études du programme partenarial. Topos a fait évoluer ses moyens techniques pour optimiser et pérenniser ses bases de données.

En 2019, l'agence a renforcé ses compétences sur l'écriture de scripts d'automatisation de téléchargement, de classement, de traitement et d'analyse des données, grâce au logiciel libre R.

L'agence a optimisé ses temps de traitements dans la construction de ses bases et de ses outils.

Elle s'est également dotée d'un logiciel de cartographie en ligne reconnu pour ses performances et la communauté très importante qui se développe autour de ses capacités d'exploitation, sous la licence ArcGis Online de chez ESRI. Des réflexions et tests sur les applications possibles sont en cours. Le portail cartographique de Topos, qui sera public, rendra compte des activités des observatoires, des analyses, des publications et des outils que produit l'agence. Il sera intégré à la ligne éditoriale de l'agence en tant que support de communication.

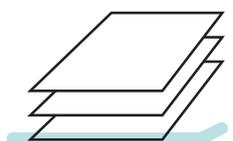
Les bases de données construites ou exploitées grâce au SIG de l'agence sont des sources incontournables pour les études. Elles permettent d'avoir un suivi temporel et spatial des dynamiques territoriales.

Tenues à jour régulièrement, elles forment le socle de la connaissance des territoires. Le SIG permet un travail sur les données à différentes échelles : de la parcelle cadastrale à la métropole, à l'échelle de l'InterSCoT des territoires orléanais, au département, voire au-delà.

Après avoir acquis en 2018 un nouvel outil pour gérer, traiter et centraliser toutes ses bases de données (PostgreSQL/PostGIS) et mis en place des requêtes et croisements récurrents, l'agence possède un centre de données solide, pérenne, et opérationnel.



**50AINE
DE SCHÉMAS CONSTRUITS**
(grands types de données
ou outils créés)



**PLUS DE 1 200
couches de données**
intégrées/créées

**RESPONSABLE
THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE**



Amélie DOZIAS

> L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES OBSERVATOIRES EN 2019

- L'observatoire de l'occupation du sol
- L'observatoire de l'habitat
- L'observatoire des mobilités
- L'observatoire de l'offre de soins
- L'observatoire des équipements

Et des observatoires en phase de préfiguration :

- L'observatoire de l'économie et de l'attractivité
- L'observatoire des paysages
- L'observatoire du foncier
- L'observatoire des opérations d'aménagement
- L'observatoire de la biodiversité

OBSERVATOIRE DE L'OCCUPATION DU SOL

Le déploiement de la photo- interprétation à l'échelle des territoires de l'Orléanais

Topos a réalisé la photo-interprétation de trois EPCI en 2019 pour construire une vision de l'occupation du sol sur les millésimes 2006 et 2016. Ce travail, même s'il est fait « de visu », s'est largement automatisé et fiabilisé pour optimiser la saisie. Il couvrira en 2020 la totalité des territoires de l'Orléanais.

Le travail de 2019 couvre 40 % du territoire aux deux dates (128 376 hectares), et regroupe les EPCI les plus complexes. Il reste pour l'année 2020, 111 906 hectares à photo-interpréter, soit environ 35 % du territoire.

Trois EPCI complets sont terminés aux deux dates – 2006/2016 – (Orléans Métropole, la communauté de communes des Portes de Sologne, la communauté de communes de la Beauce Loirétaine et une moitié de l'EPCI de la communauté de communes des Loges).

La validation de la donnée sera réalisée avec les différentes communes concernées lors de l'année 2020.

Outre le suivi de la consommation d'espace, l'analyse de l'occupation du sol peut répondre à d'autres problématiques telles que :

- la définition du potentiel urbanisable, de la tâche urbaine ;
- le repérage des futurs secteurs d'aménagement ;
- les questions de densification urbaine ;
- la réflexion sur les pratiques « vertueuses » de renaturation, d'optimisation et de gestion de l'espace ;
- etc.

L'année 2019 est consacrée principalement au travail de photo-interprétation et d'optimisation de la qualité de la donnée. Le recrutement d'une stagiaire fin mai renforce et fait avancer le travail plus rapidement. Le bilan de la fin d'année 2019 est tangible, le travail de production de la donnée est optimisé aussi bien lors de la numérisation que dans sa phase de correction.

La méthodologie est fortement consolidée par rapport à l'ancienne base de 2005, notamment sur la partie qualité des données. Différents scripts construits sous le logiciel R permettent de corriger les erreurs topologiques et géométriques automatiquement. Cette phase de correction inscrit la base de données dans les standards OGC.

En parallèle, d'autres scripts sont élaborés pour produire des indicateurs de suivi de la consommation d'espaces. Ces indicateurs sont de deux ordres : statistiques et spatiaux. Ils permettent de cartographier finement les mutations sur le territoire d'étude au cours de la période 2006-2016. Un premier essai, d'intégration de la base dans le portail cartographique qui s'ouvrira en ligne en 2020 est concluant.

La visualisation des données et plus largement leur cartographie répondent, à présent, à une charte colorimétrique spécifique.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



Adrien PAGET



PARTENAIRES DES TRAVAUX

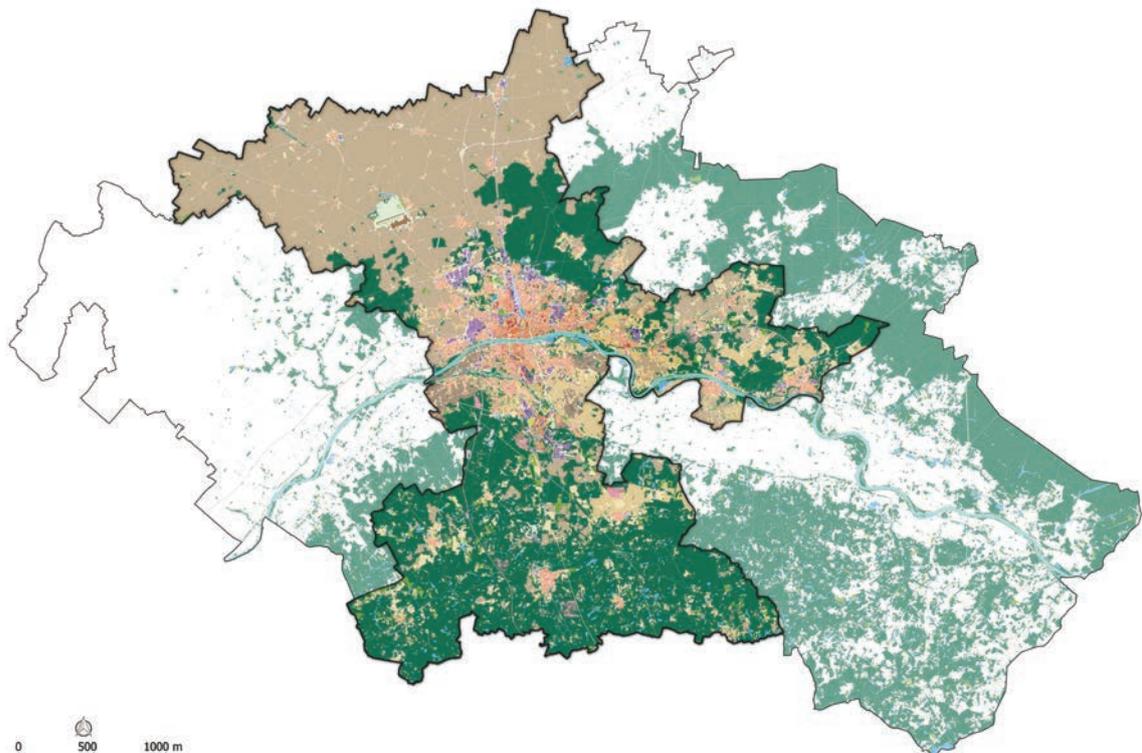
Orléans Métropole et ses communes, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, les communautés de communes et les communes qui les composent, département du Loiret, DREAL, Région Centre-Val de Loire, Chambre d'agriculture.



PRODUCTIONS

Base de données, cartes, notes, diaporama, scripts.

> L'observatoire de l'occupation du sol - État d'avancement au 31/12/2019



Source : BD Topo IGN 2016; réalisation de la carte et des données : TOPOS,

OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

En développement sur des thématiques qui font consensus

La réunion de lancement de l'observatoire de l'habitat a marqué l'année 2019.

Topos a partagé avec vingt-deux de ses partenaires sa feuille de route sur la thématique de l'habitat. Ce temps de présentation s'est clôturé par un échange sur des propositions de sujets qui gravitent autour de l'habitat.

À la suite de ce temps fort, Topos a amorcé trois sujets d'observation portant sur les copropriétés, le logement étudiants et la fragilité des populations. Chacun de ces travaux répond à un besoin particulier faisant écho à la réalité du territoire.

> UNE ÉTUDE DE PRÉFIGURATION POUR MIEUX CALIBRER L'OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS



L'étude de préfiguration de l'observatoire des copropriétés réalisée en 2019 préconise la mise en place du dispositif national « veille et observation des copropriétés » soutenu par l'Anah. Cet observatoire s'inscrit dans la dynamique impulsée depuis 2018 par le plan national « Initiative copropriétés ». Au travers de son PLH, Orléans Métropole déploie au niveau local des actions sur la rénovation énergétique et la lutte contre la dégradation des copropriétés fragiles. L'étape préalable au pilotage de ces actions est l'identification des facteurs de fragilité. L'observatoire des copropriétés répond à ce besoin en offrant à la fois une meilleure connaissance du parc et le repérage des copropriétés fragiles parmi plus de 2 000 copropriétés que compte le territoire de la métropole.

Les travaux pourront être élargis aux territoires hors Orléans Métropole selon des critères restant à définir.

Le travail de préfiguration de l'observatoire des copropriétés mené par Topos a réuni Orléans Métropole, l'Adil, l'Anah du Loiret et les syndicats de copropriété. Les phases de validation politique du projet et de montage administratif seront au programme début 2020, avant la production des premiers indicateurs.

> EN ROUTE VERS LE LABEL « OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT DES ÉTUDIANTS »



La question du logement étudiant se pose pour la métropole orléanaise dans un contexte d'accueil de nouvelles écoles et d'implantation de la composante Droit Économie Gestion de l'Université en centre-ville. Elle participe de l'attractivité économique de tout le bassin orléanais. La construction d'un observatoire du logement étudiant répond à deux objectifs : mieux connaître l'offre en logements étudiant et mieux cerner les besoins spécifiques de ce public. L'observatoire du logement étudiant développé par Topos s'inscrit dans la démarche nationale d'observation initiée par les associations de collectivités pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche. 2019 est l'année de la construction partenariale et de recueil des premières données nécessaires à cet observatoire.

► **L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT
COMME RESSOURCE POUR LE PLH**

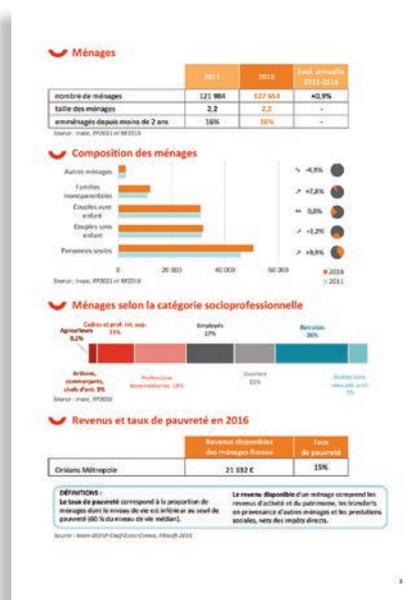
Outre sa fonction d'outil de connaissance du territoire, l'observatoire de l'habitat porté par Topos a aussi une fonction d'accompagnement du PLH d'Orléans Métropole. Cela se concrétise par le développement d'outils de suivi du PLH et par des études venant nourrir ses actions. Dans ce cadre, Topos a mené une étude sur la fragilité des populations. Ce besoin résulte des mesures en faveur de la mixité, initiées par la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté de 2017 au travers de la Convention Intercommunale des Attributions (CIA). Cette action du PLH a fait émerger des questionnements de la part des partenaires sur l'évolution des quartiers. Pour y répondre, l'étude sur la fragilité des populations analyse le parc social et le parc privé sous le prisme d'un indice de fragilité sociale.

Les partenaires de Topos ont vu au travers de cette étude l'intérêt de prolonger ce questionnaire. Le futur programme de travail s'est donc enrichi du thème plus large des inégalités et de la pauvreté. Une formation suivie en 2019 sur la mesure des inégalités a permis de poser le préalable nécessaire avant de s'engager sur ce sujet.

► **LES FICHES « HABITER » :
UN CONDENSÉ DE CHIFFRES CLÉS**

Les fiches « Habiter » proposent des chiffres clés sur la population, les ménages et le logement à différentes échelles de territoire. En 2019, elles se sont élargies aux Territoires de l'Orléanais, et enrichies de nouveaux chiffres clés, pour proposer une fiche pour chacune des 126 communes, les 7 EPCI et 2 PETR.

► **Les fiches « Habiter »**



RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE

Hélène SERGENT

PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne.

PRODUCTIONS

Tableaux de bord, cartes, diaporama, tableurs.

OBSERVATOIRE DES MOBILITÉS

Objectif grand angle



En 2019, l'élargissement du périmètre d'étude est effectif, avec une collecte de données sur un périmètre plus large et un partenariat renforcé.

Les données collectées par Topos sont indispensables à l'édition annuelle des chiffres clés de la mobilité dans la métropole orléanaise. Désormais, l'observatoire collecte ses données à l'échelle du grand territoire. Pour les trafics routiers, cela se traduit par

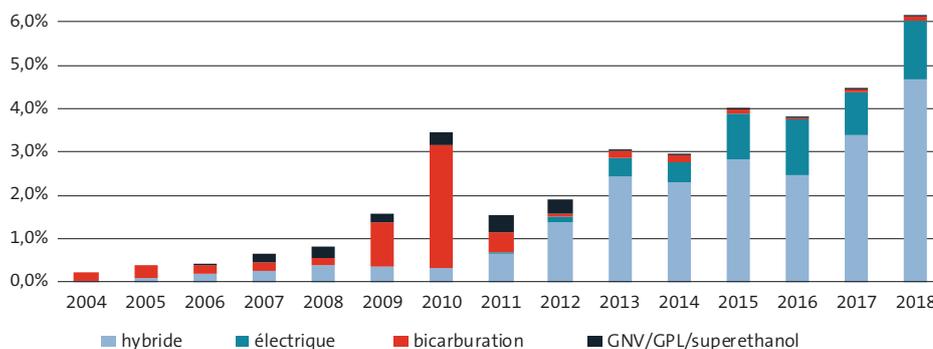
le passage de 97 points de comptage à 318, et donc une meilleure connaissance de l'usage des routes.

L'observatoire a acquis pour la première fois les données d'immatriculations des véhicules. L'analyse de cette base ouvre des perspectives prometteuses pour mesurer l'évolution technologique du parc automobile local, notamment de son efficacité énergétique. Topos a signé une convention auprès du ministère de l'intérieur pour disposer des données d'accidentologie pour les 126 communes.

L'élargissement de l'angle de vue ne concerne pas que les données, il se manifeste également dans l'animation partenariale. En effet, l'agence est désormais membre de l'Observatoire Régional des Transports, piloté par la DREAL.

2019 est aussi l'année du lancement d'un groupe de travail dédié aux nouvelles mobilités, avec un temps fort en juin. Le groupe de travail a décidé de travailler prioritairement sur les évolutions possibles de la gouvernance des mobilités, en application de la loi d'orientation des mobilités (LOM). L'objectif est de rédiger une publication à destination des nouveaux exécutifs pour les aider à bâtir une stratégie locale, dans un contexte législatif profondément modifié.

› Part des motorisations alternatives selon l'année de mise en circulation



RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



Laurent FOUILLÉ



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne, DDT45, Département du Loiret, DREAL (Observatoire Régional des Transports), Région Centre-Val de Loire.



PRODUCTIONS

Base de données, cartes, notes, diaporamas.

OBSERVATOIRE DE L'OFFRE DE SOINS

Des premiers constats partagés dans le cadre du programme POPSU Métropoles

Le lancement de l'observatoire de l'offre de soins a été acté en 2019 lors de son premier comité de pilotage. Cet observatoire accompagne la démarche POPSU Métropoles dans laquelle se sont engagés les territoires de l'Orléanais et l'Université d'Orléans. Les premiers contacts avec les acteurs du projet ont démontré la complexité d'un système à multiples prérogatives et responsabilités. Les premiers éléments saillants de nos travaux ont été présentés lors de la première journée POPSU Métropoles qui s'est tenue le 21 décembre.

Les travaux réalisés, la quinzaine d'acteurs/experts rencontrés témoignent d'enjeux qui dépassent la gestion des effets de la démographie médicale. Plus de 80 % de l'état de santé des individus est lié au cadre de vie : la qualité de l'air, la part de nature accessible, la possibilité de se déplacer en modes actifs, la qualité de la nourriture proposée, la solidarité... Pour autant les 20 % restants ne sont pas quantités négligeables puisqu'ils constituent l'offre de soin qui résout les situations de crise.

De ce point de vue le rôle porté par les collectivités est essentiel et constitue l'élément le plus structurant d'une approche prophylactique. Cette approche a influé sur les premières propositions de choix d'indicateurs et orienté l'utilisation de nos outils OCCSOL et ville des proximités pour la constitution de nos grilles d'analyses. Ces travaux sont complémentaires des données issues de nos partenaires. Ils sont couplés aux recherches menées dans le cadre de POPSU et serviront à l'animation des débats sur la coordination de l'ensemble des offres de soins proposées par tous les acteurs de la santé.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



Amélie DOZIAS,
Hervé OLLIVIER



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, l'Université d'Orléans,
l'Observatoire Régional de la Santé (ORS).



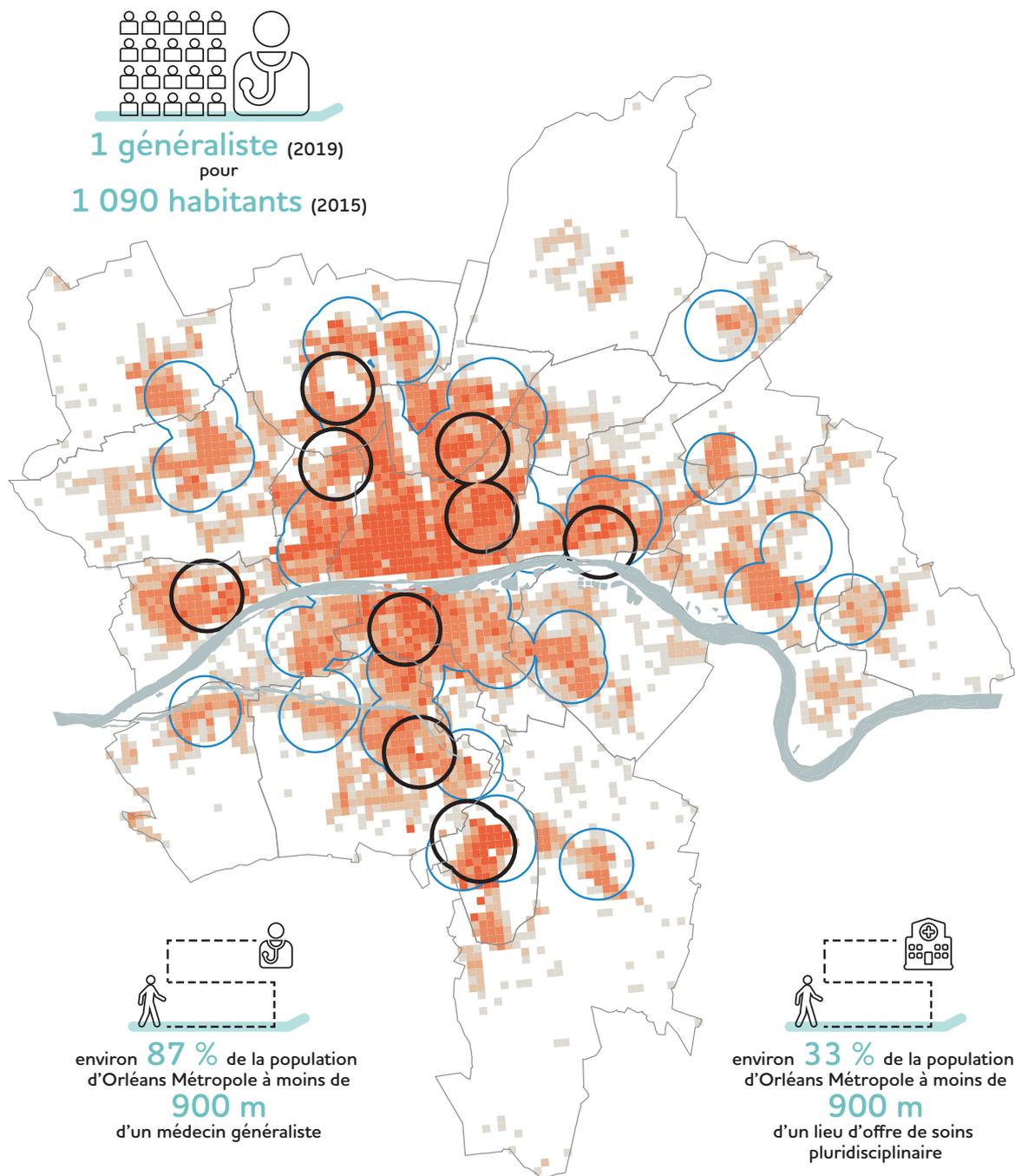
PRODUCTIONS

Base de données, cartes, participation à des temps d'échanges et de préfiguration de l'observatoire.

Intervention en conférence des maires
d'Orléans Métropole.

> Présentation de l'observatoire de l'offre de soin lors de la première journée POPSU Métropoles le 21 décembre





**OFFRE DE SOINS DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX
PAR HABITANT DANS LA MÉTROPOLE ORLÉNAISE**

ACCESSIBILITÉ 15 MINUTES À PIED (900 M)

-  d'un médecin généraliste
-  d'un lieu d'offre de soins pluridisciplinaire (hôpital, clinique, MSP)

Sources données : Carroyage 2015 Insee, ARS - mai 2019.
Traitement données : TOPOS - octobre 2019.

NOMBRE D'HABITANTS DANS UN CARRÉ DE 200 MÈTRES

-  Moins de 10 habitants
-  10 - 35 habitants
-  35 - 70 habitants
-  70 - 200 habitants
-  Plus de 200 habitants

OBSERVATOIRE DES ÉQUIPEMENTS

Qualifier les équipements publics au service des territoires

Plus de 2 400 équipements publics et d'intérêt public recensés sur Orléans Métropole. Depuis 2012, la base de données est indispensable à l'observation, la réflexion, l'analyse et au dialogue, pour les partenaires de l'agence. Topos localise, quantifie et qualifie ces équipements. Très prisée des collectivités dans le cadre d'élaboration des documents de planification, d'organisation du territoire... cette base de données a fait l'objet d'une refonte et d'une mise à jour en 2019.

2019 est l'année de la refonte de la nomenclature pour pérenniser l'observatoire et optimiser son exploitation. L'agence a mis à jour les données à l'échelle d'Orléans Métropole et engage ce même travail pour les 104 communes des territoires ruraux de l'Orléanais (fin prévue en 2020).

À présent, les équipements sont recensés dans 9 grandes catégories : enseignement, social, sport/loisirs, culture, tourisme, culte, santé, transport, administratif/service public.

L'agence a choisi ce découpage pour faciliter les traitements par thématique. Les équipements de santé ont, par exemple, alimenté une grande partie du travail sur l'offre de soins pour Orléans Métropole.

Cette base de données transversale ouvre des réflexions en termes d'indicateurs de suivi du niveau d'équipements des territoires, de leur accessibilité, de leur diversité... et la définition des besoins des populations.

Par croisement avec d'autres bases de données, elle permettra de travailler sur des études spécifiques comme le maillage du territoire en équipements de la petite enfance, l'anticipation en besoin d'équipements pour personnes âgées... Elle viendra également alimenter la modélisation de la ville des proximités et permettra d'en aborder les enjeux pour l'ensemble des territoires de l'Orléanais.

**RESPONSABLE
THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE**



Amélie DOZIAS



PARTENAIRES DES TRAVAUX

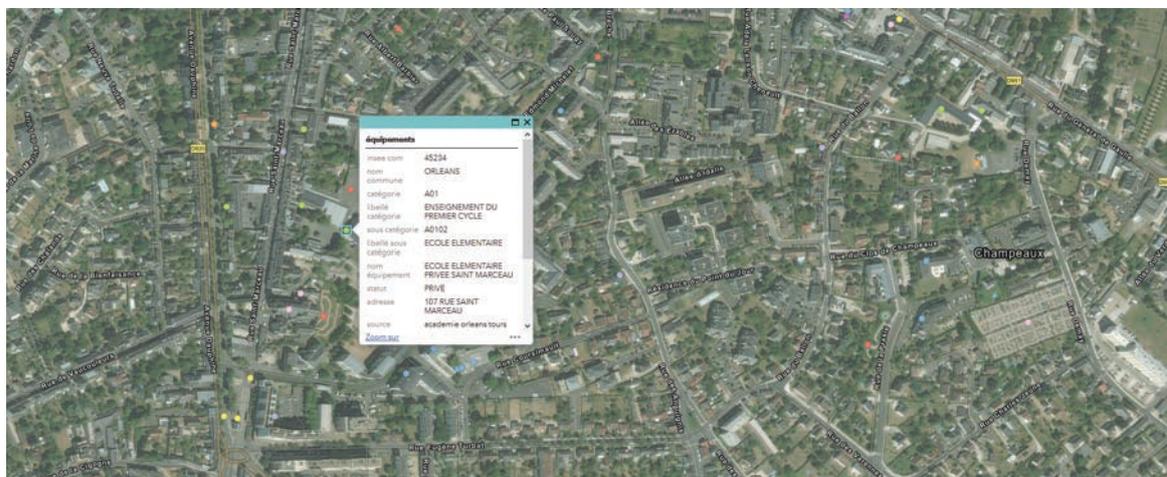
Orléans Métropole.



PRODUCTIONS

Base de données, cartes, indicateurs.

> Base de données des équipements publics d'Orléans Métropole





OBSERVATOIRE DES PAYSAGES (préfiguration)

D'un observatoire photographique à un observatoire des paysages

L'observatoire photographique a été initié pour le SCoT de 2008. C'est encore une référence pour la constitution de l'observatoire des paysages proposé en 2020. Les objectifs de suivi ont évolué et ne concernent plus uniquement le suivi du SCoT. L'observation réalisée porte désormais sur les paysages des territoires de l'Orléanais. Le partage de la connaissance des modalités de leurs évolutions, des problématiques rencontrées sont au cœur de l'animation de cet observatoire. La construction d'indicateurs sera nécessaire. Ils seront déterminés selon qu'ils serviront au suivi des effets du SCoT d'Orléans Métropole ou de ceux de l'interSCoT.

L'observatoire photographique du paysage, outil de suivi du SCoT de l'agglomération orléanaise de 2008, localise des lieux spécifiques en fonction des points de vue qu'ils donnent sur le paysage et leurs liens avec les objectifs du SCoT. Il évolue plus largement vers un observatoire des paysages. Il permettra notamment de définir des indicateurs de suivi du SCoT nouvellement approuvé en 2019. La majorité de ces indicateurs sont qualitatifs. Ils peuvent être complétés par d'autres indicateurs, comme notamment ceux issus de l'observatoire de l'occupation du sol et de l'observatoire de la biodiversité.

La concertation avec les services d'Orléans Métropole a permis de définir l'articulation de tous les éléments qui interviennent dans sa mise en place et le partenariat nécessaire à sa structuration. Une feuille de route est ainsi posée :

- Évaluer la corrélation entre certains points de vue de l'observatoire photographique existant et les objectifs et prescriptions du SCoT approuvé en 2019.
- Définir de nouveaux points de vues de suivi des objectifs et concepts du projet de SCoT à l'horizon 2035.
- Définir les conditions de la mise en place d'une plateforme de partage et de lancement opérationnel en 2020.

La réflexion devra s'élargir avec les partenaires porteurs de SCoT sur les territoires de l'Orléanais. Il s'agira de confronter et compléter cette approche avec les objectifs également soutenus en matière de paysage dans les trois autres SCoT. Pour aller vers un observatoire du paysage à l'échelle de l'InterSCoT des territoires de l'Orléanais.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



Nadia ARBAOUI



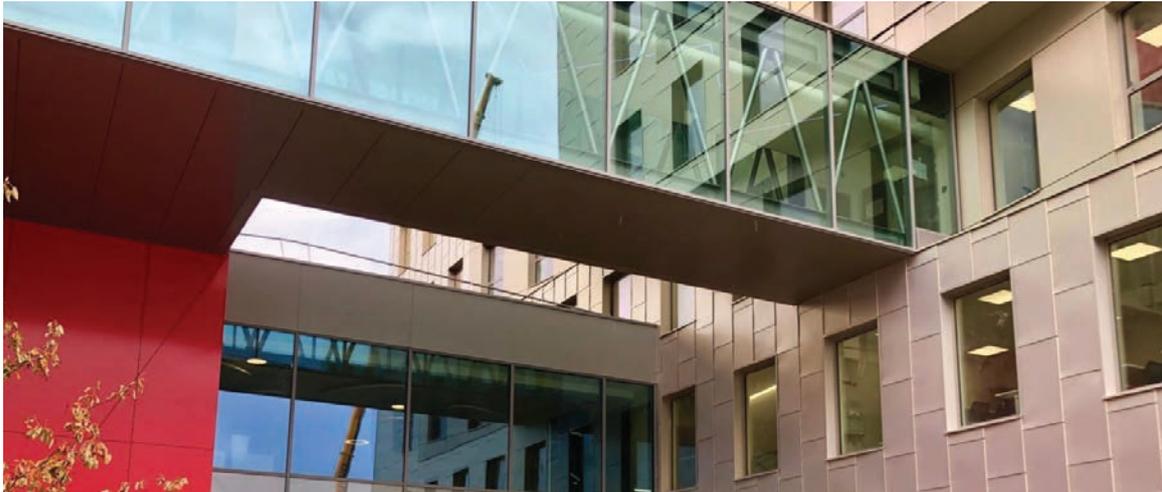
PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, CAUE, Mission Val de Loire, Maison d'Architecture Centre Val de Loire, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne, DDT45, ESAD, Loiret&Orléans Eco.



PRODUCTIONS

Diaporama.



**OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE
ET DE L'ATTRACTIVITÉ (préfiguration)**

Vers un observatoire de l'immobilier d'entreprise ?

Les évolutions technologiques et les nouveaux modes de travail ont bouleversé le secteur tertiaire et son marché immobilier. La métropole orléanaise s'interroge dans ce contexte sur l'état de son parc et ses qualités d'attraction. Topos s'atèle à pallier ce manque de connaissance par une première étude de cadrage.

Les partenaires de l'agence se sont accordés sur le besoin d'une première vision des problématiques liées à l'immobilier tertiaire sur la métropole. Objectiver la vacance et les mutations de bureaux, comprendre les mécanismes de localisation et les effets de polarisation, ou encore appréhender les nouvelles exigences qualitatives des entreprises, sont autant de questions soulevées. Pour aller plus loin, l'opportunité de constituer un observatoire de l'immobilier tertiaire est partagée. Fédérer les acteurs locaux autour de ce projet représente un véritable levier d'attractivité pour l'Orléanais comme destination tertiaire.

2019 a été l'occasion d'analyser le marché immobilier local et les pratiques d'observation menées sur d'autres territoires. L'agence poursuivra ce travail en 2020 et l'enrichira notamment par la tenue d'entretiens avec des acteurs nationaux et locaux.

Dans une vision complémentaire, Topos a contribué à l'étude « Baromètre des implantations de services en France », réalisée par le cabinet EY et présentée en janvier 2020. Le partenariat inédit avec Orléans Métropole donne une nouvelle dimension au marché tertiaire du territoire. Ce travail conjoint recadre dans un contexte national les tendances actuelles de localisation des fonctions tertiaires. Il nourrit par la même occasion la vision prospective sur l'attractivité de ces fonctions sur la métropole.

**RESPONSABLE
THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE**



Charlène KERHOAS



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, Loire&Orléans Éco.



PRODUCTIONS

Note de cadrage sur le marché de l'immobilier tertiaire.



OBSERVATOIRE DU FONCIER (préfiguration)

Topos s'organise pour suivre le foncier

Toujours en phase de préfiguration, le lancement de cet observatoire interroge sur la capacité à couvrir les champs d'observation qu'il ouvre. On pourrait parler de mine d'or tant les perspectives de développement sont nombreuses. Mais aujourd'hui, la construction doit se définir de manière progressive et collégiale. Pour s'y lancer, l'agence a pensé son organisation, affiné ses objectifs et défini ses besoins en matière de formation. L'économie rentre dans les réflexions.

Le développement de cet observatoire repose principalement sur la donnée Fichiers Fonciers et DV3F que le CEREMA a traité sur le plan national. C'est ce dernier qui ouvre, par conventionnement, l'accès à cette donnée à certains ayant droits, dont les agences d'urbanisme.

L'évolution majeure des données cadastrales enregistrées par la Direction Générale des Finances publiques depuis quelques années, a ouvert des champs d'exploitation de la donnée foncière. La donnée se fait attendre pour début 2020, des formations permettront de se familiariser avec les bases de données.

En attendant, Topos a posé un schéma d'organisation spécifique pour sa gestion interne du dossier : une thématique générale qui couvrira le foncier lié à l'habitat et celui lié à l'activité. Les objectifs ne concernent pas uniquement le suivi général des mutations et de leurs valeurs. Le travail a été poussé pour repérer les utilisations possibles dans d'autres observatoires et études. L'intérêt apparaît plus particulier pour les observatoires des opérations d'aménagement, des copropriétés, de l'immobilier tertiaire et des parcs d'activité. Parallèlement les travaux menés sur l'outil d'évaluation du potentiel foncier ont identifié des ressources à exploiter et des partenaires à solliciter.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



**Hélène SERGENT, Charlène
KERHOAS, Amélie DOZIAS,
Hervé OLLIVIER**



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne.



PRODUCTIONS

Schéma d'organisation.

OBSERVATOIRE DES OPERATIONS D'AMÉNAGEMENT (préfiguration)

À la croisée des observatoires du logement, de l'économie et du foncier



Les contours de l'observatoire des opérations d'aménagement se dessinent en même temps que ceux des observatoires du logement, de l'économie et du foncier. Les attentes des acteurs de cet observatoire sont multiples. Outre le suivi régulier des programmations et des productions, il mettrait en exergue les évolutions de ces dernières et en repèrerait les mécanismes.

De premiers échanges avec les partenaires de la métropole ont permis à l'agence de souligner les enjeux de cet observatoire : à savoir la collecte et la mise à jour des données, les indicateurs et leurs analyses qu'il doit contenir. Le déploiement de l'outil à l'échelle de la métropole et des SCOT environnants nécessite la mise en place d'un système d'informations performant adossé à un réseau d'acteurs impliqués dans le projet.

Cet outil permettra de suivre la production de logements et viendra éclairer l'élaboration des documents de planification de l'aménagement du territoire.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



**Hélène SERGENT, Charlène KERHOAS,
Amélie DOZIAS**



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne, l'ensemble des communes qui composent ces EPCI.



PRODUCTIONS

Réunions.

OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ

Un champs d'observation qui s'étoffe pour l'outil TVB

L'agence a concentré son activité sur la préparation de l'outil TVB. Elle a poursuivi l'intégration de données, participé aux définitions des indicateurs de suivi nationaux et lancé le travail de photo-interprétation sur l'ensemble des territoires de l'Orléanais. Ce travail particulièrement fin a aussi été l'occasion d'innover en posant les principes de construction automatisée d'un « squelette » des espaces naturels et forestiers à partir des données de l'IGN.

D'un commun accord avec les services d'Orléans Métropole, le travail d'intégration des données locales par l'agence leur a été transféré en 2019. Cet allègement a permis à l'agence de concentrer sa valeur ajoutée sur les réflexions nationales pour construire des indicateurs nouveaux.

En parallèle, Topos a avancé sur la construction d'un outil de modélisation de la trame verte et bleue. Grâce aux travaux de photo-interprétation de la métropole, des premiers tests ont pu être réalisés pour affiner les principes de construction et de fonctionnement de cet outil. La volonté d'associer des experts s'est heurtée à la difficulté de les mobiliser sur le sujet. En fin d'année, nous avons opté pour un changement de stratégie d'association. L'agence pousse les tests pour aller vers des premières modélisations de sous trame, à partir de ses propres définitions d'espèces cibles. Elle en soumettra les résultats aux experts en 2020 pour solliciter leurs analyses des résultats obtenus et leurs expertises sur les évolutions à y apporter.

La donnée « occupation du sol » est une référence majeure dans cet exercice. Elle conditionne la définition de la perméabilité des milieux à la circulation des espèces. C'est pour cette raison que l'agence y a porté un soin tout particulier sur cette année 2019.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



**Adrien PAGET, Charlène PERRIER,
Pauline EVRARD**



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne, Département du Loiret, DREAL, Région Centre-Val de Loire, Chambre d'agriculture, ARB, CBNBP.



PRODUCTIONS

Base de données, cartes, notes, diaporama.



DÉVELOPPER DES RÉFLEXIONS PROSPECTIVES ET DES ANALYSES STRATÉGIQUES



C'est à partir de l'observation que l'on peut analyser les dynamiques qui façonnent le territoire. Les données et les indicateurs qui en résulte montrent les liens entre ces dynamiques et les actions collectives. De cette façon ils identifient les leviers d'action et certaines de leurs combinaisons. Grâce à ces travaux, une analyse stratégique se construit. Elle met en perspective les phénomènes, les actions qui les ont guidés ou influencés. On en retire également ceux qui sont totalement indépendants. Voici, à grands traits, les premiers éléments qui composent une réflexion prospective dont la véracité ne peut exister qu'au travers d'une construction collective. Ces réflexions sont les points de départ de la définition de projets communs, dont la planification est l'une des premières expressions.

> LES ÉTUDES ET LES TRAVAUX

Schéma de Cohérence Territoriale

APPROBATION DU SCoT D'ORLÉANS MÉTROPOLE : LA FIN ET LE DÉBUT

Le document de planification a été approuvé le 28 mai 2019. Ce moment fort a conclu un travail de 5 années d'élaboration et de la collaboration avec Orléans Métropole. L'agence s'y est fortement mobilisée. Topos s'engage vers une nouvelle étape et participe à divers travaux de valorisation du projet préfigurant la mise en œuvre du SCoT.

Le projet de SCoT a été largement partagé dans la continuité de la procédure et après la délibération du conseil métropolitain d'arrêt du document en juillet 2018. L'agence a accompagné la métropole orléanaise dans la production de réponses aux questions et demandes posées par les personnes publiques associées et lors de l'enquête publique. Elle a ainsi finalisé le projet, en intégrant les modifications validées par Orléans Métropole. Le SCoT intègre ainsi 88 prescriptions et 12 cartes qui porte le projet de territoire. Plus de 600 pages réparties en 4 documents : un PADD, un DOO, un DAAC et un Rapport de Présentation permettent de l'appréhender.

La phase mise en œuvre du projet a rapidement démarré. Le projet doit infuser dans les politiques publiques d'aménagement du territoire. L'agence accompagne cette valorisation. Elle est intervenue lors d'un colloque de l'université citoyenne sur l'adaptation au changement climatique par la résorption des îlots de chaleurs urbains.

Elle a également participé à l'élaboration du PCAET d'Orléans Métropole, en mettant en avant les éléments de projet du SCoT favorables à l'amélioration du climat, de la qualité de l'air et de la gestion de la consommation énergétique pour le territoire.

➤ **Le Schéma de Cohérence Territoriale d'Orléans Métropole approuvé le 28 mai 2019**



CHEF DE PROJET



Hervé OLLIVER



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole.



PRODUCTIONS

Schéma de Cohérence Territoriale, cartes, notes, diaporama.

Suivi et évaluation du projet métropolitain

DES INDICATEURS PERCUTANTS POUR MESURER LES EFFETS DU PROJET SUR LA MÉTROPOLE

Topos s'est vu confier le suivi du projet métropolitain. Adopté en 2018, il porte l'ambition des communes et de la métropole à horizon 2030. À l'instar du SCoT dont il est complémentaire, la mesure des effets du projet métropolitain sur le territoire a été envisagée comme nécessaire par Orléans Métropole. Topos a impulsé et accompagné la définition du cadre et des indicateurs, afin de mesurer la progression de la métropole orléanaise dans son processus de métropolisation.

Le projet métropolitain a pour objectif principal de situer la métropole parmi les 15 qui comptent. Topos a conçu une première série de 36 indicateurs d'attractivité sur ce qui fait métropole. Ils précisent l'évolution de la trajectoire orléanaise dans le rang des 22 métropoles. Des indicateurs plus fins, adaptés aux réalités de

notre territoire, illustrent les conditions de réussite du projet et l'éclairage des actions locales. Entre rayonnement et proximité, c'est au total 140 indicateurs multithématiques qui sont développés dans le cadre du suivi et de l'évaluation du projet métropolitain.

Le travail de définition des indicateurs est le fruit de riches collaborations en 2019. Topos et Orléans Métropole mettent en œuvre depuis deux ans un partenariat étroit avec l'Insee. Une publication spécifique sur la concentration des cadres des fonctions métropolitaines (CFM) a ainsi vu le jour.

C'est dans ces cadres que l'agence a réuni au mois de mars 60 directeurs des communes et de la métropole pour travailler sur le sujet. L'animation de 6 ateliers autour des axes du projet métropolitain a abouti à une première proposition de 100 objectifs de suivi et 200 indicateurs. Les élus métropolitains ont découvert en juillet les premiers résultats, avant la publication complète en 2020.

- **L'agence a réuni au mois de mars 60 directeurs des communes et de la métropole pour travailler sur le sujet**



RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



**Hervé OLLIVIER, Charlène
KERHOAS, Charlène PERRIER**



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, Insee.



PRODUCTIONS

Base de données, supports d'animation, diaporama, notes, maquette de publication.



TOPOS - AGENCE D'URBANISME DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS



Topos propose de faire bénéficier les territoires de l'Orléanais des analyses décloisonnées des limites institutionnelles. Elle se positionne en outil de dialogue de l'interterritorialité auprès des collectivités et partenaires, en tiers de confiance.

L'année 2019, un tournant historique pour l'agence : de nouvelles adhésions permettent d'élargir le partenariat et ainsi d'accompagner les 4 SCoT des Territoires de l'Orléanais et leurs EPCI.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMME ADN

L'agence d'urbanisme intervient dans les domaines de l'aménagement du territoire (réseau FNAU).

- Elle accompagne ses partenaires dans la définition de projets de territoires.
- Elle propose des travaux d'observation, de suivi des évolutions territoriales et de prospective.
- Elle contribue à la définition de politiques publiques de l'habitat, des mobilités, de l'environnement, de l'activité économique, ...

DES MISSIONS CENTRÉES SUR LA PROSPECTIVE, L'OBSERVATION ET LES ÉTUDES STRATÉGIQUES

OBSERVATOIRES

Topos propose une démarche d'observation fondée sur un tryptique : Données, Indicateurs, Analyse. Son moteur c'est l'animation.

Elle permet de rendre acteur les partenaires de l'observation. Elle les inscrit dans la définition des indicateurs, la mise en commun des données et fait de leur analyse un temps de construction d'une vision commune.

PROSPECTIVE & STRATÉGIE

Tendance lourde, signal faible, bifurcation, scénario... Topos s'appuie sur la prospective pour aider ses partenaires à définir les stratégies de réussite de leurs projets. Topos travaille sur deux types de prospective : l'une thématique, l'autre territoriale.

OUTILS

Les évolutions législatives de ces vingt dernières années contraignent, directement ou indirectement, les collectivités à identifier leurs territoires d'enjeux. Topos propose de y répondre en mutualisant la construction d'outils d'analyse et de localisation. Ce sont des outils de modélisation, d'analyse automatisée. Ils prennent appui sur les travaux menés par ailleurs dans le réseau des agences et de leurs partenaires.



LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS



NOMBRE DE COMMUNES

126



NOMBRE D'HABITANTS EN 2016

446 575



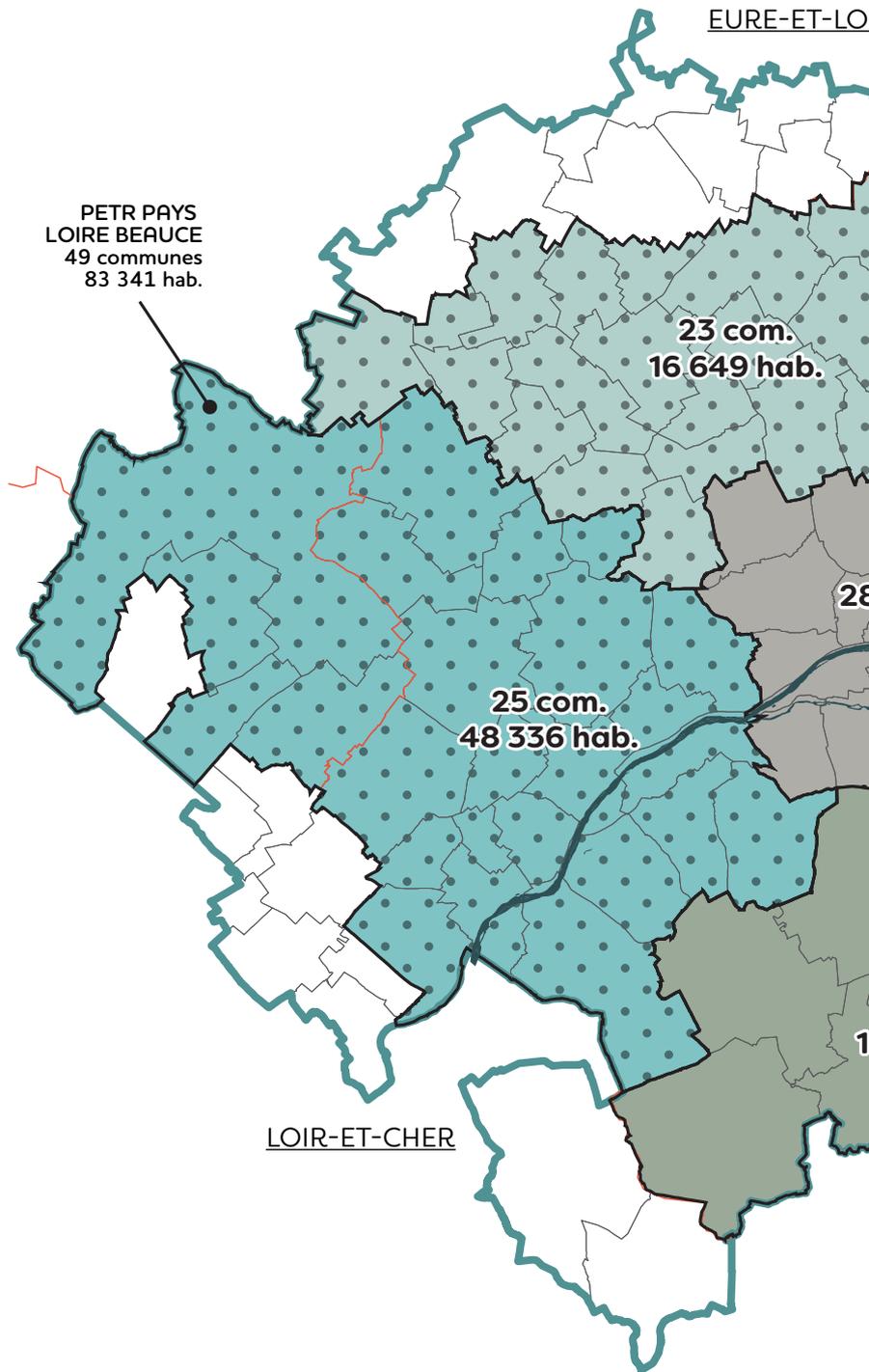
NOMBRE DE LOGEMENTS EN 2016

219 040



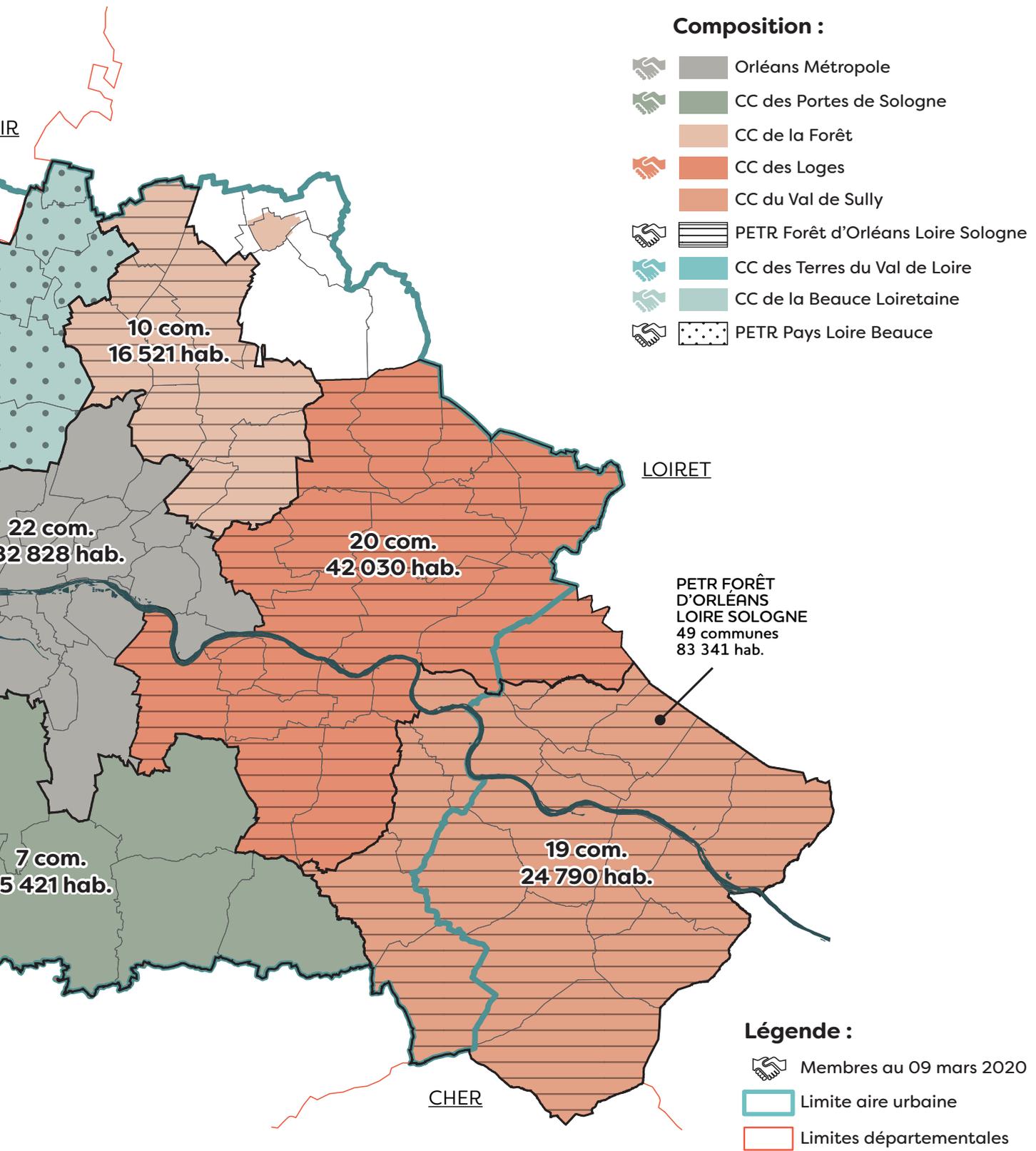
NOMBRE D'EMPLOIS
AU LIEU DE TRAVAIL EN 2016

192 996



TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Sources : INSEE RP2016 - population légale en vigueur
au 01/01/2019. IGN BD TOPO. TOPOS - 01/01/2020.





www.topos-urba.org

TOUT SAVOIR SUR TOPOS !

Pour approfondir un sujet, retrouver une publication ou simplement prendre connaissance de nos activités : rendez-vous sur le **site internet de Topos**, régulièrement mis à jour !



UNE NOUVELLE FONCTIONNALITÉ AGRÉMENTE LE SITE INTERNET ...

Pour toute personne intéressée à l'observation de l'évolution des territoires, le **portail cartographique** donne l'accès à des données traitées à diverses échelles.



VOUS NE VOULEZ PAS MANQUER L'UNE DE NOS ACTUALITÉS ?

Alors, n'hésitez pas à vous inscrire à **notre Newsletter** pour être tenus informés de nos dernières actualités. Tous les 2 à 3 mois, un condensé de l'actualité préparé spécialement pour nos abonnés : une sélection d'articles à ne pas manquer !



SUIVEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Topos alimente une page sur le **réseau LinkedIn** pour vous faire part de nos interventions, nos nouvelles publications et partager de l'information en continu. Bref, échanger simplement sur la vie de l'agence d'urbanisme dans un réseau professionnel !



UN ESPACE ADHÉRENT EN SEPTEMBRE 2020 ...

Pour faciliter la diffusion des supports d'instances de l'association ou permettre la diffusion de documents de travail, Topos ouvrira en septembre 2020, un **espace adhérent à partir du site internet**. Un code d'accès sera prochainement remis à nos partenaires !

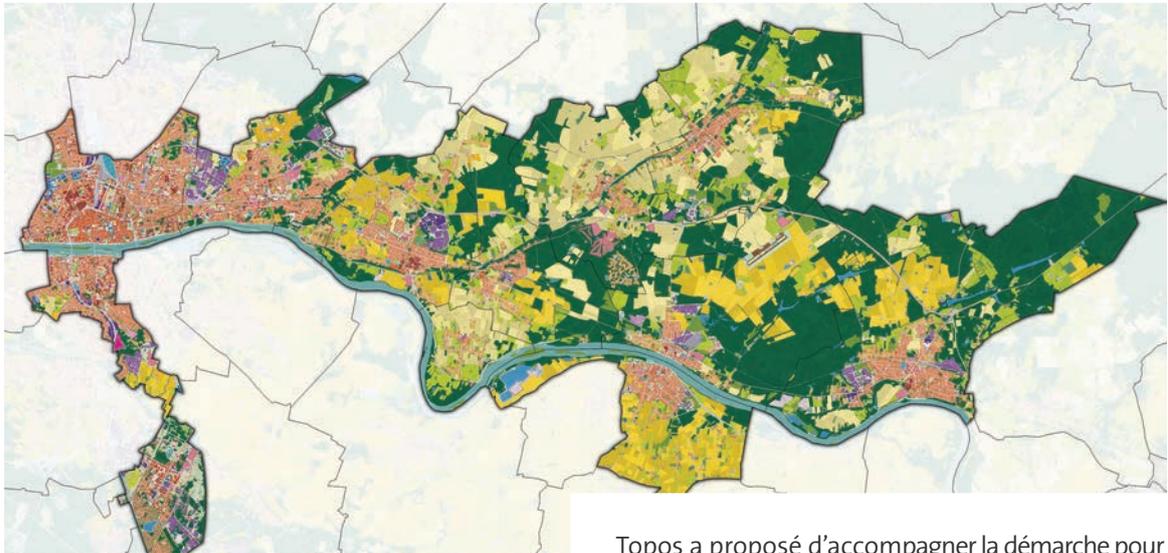
Et l'équipe de l'agence reste joignable par téléphone, mail !

Au plaisir de vous retrouver lors des prochaines rencontres organisées par TOPOS...



Agence d'urbanisme des Territoires de l'Orléanais
6 bis, Avenue Jean Zay - «Le Millénium» - 45000 - Orléans
Tél. : 02 38 78 76 76 - agence.urbanisme@topos-urba.org

➤ Périimètre de l'étude - Est de l'Orléanais



Études de prospective territoriale

QUELLE VISION STRATÉGIQUE COMMUNE POUR LA MOBILITÉ DANS L'EST ORLÉANAIS ?

Topos a proposé un exercice de prospective territoriale sur le sujet de la mobilité dans l'est orléanais. La réalisation d'un diagnostic stratégique est un premier temps de ce travail collectif. Il s'agit d'analyser objectivement ce qui est en jeu pour les territoires, dans leur structuration actuelle et dans celle à venir à l'aune de nouvelles solutions de mobilité. Les conclusions sont des formulations d'assertions sur lesquelles les acteurs auront à se positionner dans des phases ultérieures.

Ce travail est complémentaire des travaux menés par le bureau d'études TTK mandataire d'une étude dont les commanditaires sont la région Centre-Val de Loire et Orléans Métropole.

La réflexion a été motivée par le report sine die de la réfection de la ligne de chemin de fer Orléans-Châteauneuf. Elle est le fruit de discussions suivies avec les services d'Orléans Métropole et des attentes portés par les élus (de Châteauneuf à Orléans).

La région Centre-Val de Loire et Orléans Métropole ont engagé une étude pour décliner des solutions de mobilité à court, moyen et long terme sur cet axe. Le bureau d'études TTK a été retenu pour cette mission.

Topos a proposé d'accompagner la démarche pour l'émergence d'une vision stratégique, complémentaire aux travaux du bureau d'études.

Les solutions de mobilité doivent être confortées par des politiques d'aménagement du territoire en cohérence pour toutes les collectivités concernées, en considérant un territoire d'implications plus vaste que celui qui jouxte l'infrastructure ferroviaire. Celles-ci doivent s'accorder sur une vision partagée notamment pour répartir les nouveaux emplois, les nouveaux équipements et les nouveaux habitants au regard des nouvelles solutions de mobilité.

En 2020, Topos va poursuivre sa mission. Un atelier de travail collectif associant les services de la région, d'Orléans Métropole et TTK est programmé dans l'objectif de hiérarchiser les éléments de diagnostic, de relever les enjeux de structuration du territoire et poser les conditions de réussite d'une solution de mobilité structurante.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



Nadia ARBAUOI



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, Région Centre-Val de Loire et le bureau d'études TTK chargée de la partie opérationnelle.



PRODUCTIONS

Diaporama, note de synthèse.

UNE GARE MÉTROPOLITAINE, POSER UNE RÉFLEXION PROSPECTIVE POUSSÉE, ET DES INCONTOURNABLES DE RÉUSSITE

Qu'est-ce qu'une gare métropolitaine ? La réalité d'une gare dépasse le bâtiment des voyageurs et les quais qui la desservent. C'est une nouvelle porte d'accès à des territoires, à des réseaux. Topos a proposé d'ouvrir la réflexion sur une dimension prospective nécessaire compte tenu de l'ampleur d'un tel projet. Ce travail questionne l'ambition du territoire, la masse critique suffisante, la capacité à attirer des fonctions métropolitaines d'exception, le projet d'infrastructure et de desserte...

L'élaboration du SCoT d'Orléans Métropole a posé l'enjeu d'une nouvelle gare métropolitaine, dont l'échéance de réalisation n'était compatible ni avec la temporalité, ni le périmètre actuel du SCoT. Une expertise stratégique permet de poser les étapes clés pour une gare métropolitaine 2020-2035-2050 et les enjeux à explorer.

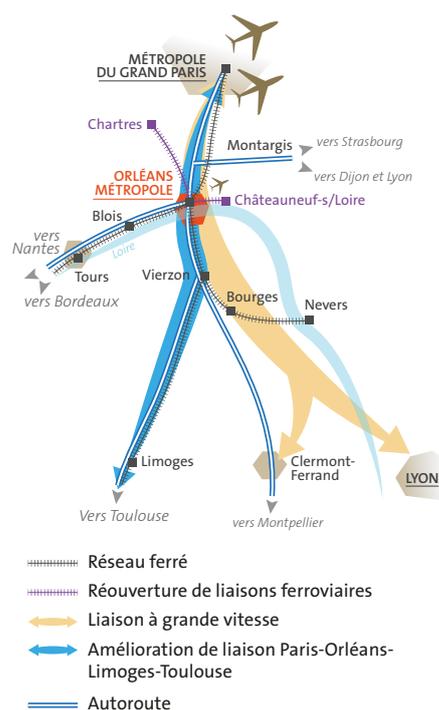
L'objectif est de cerner les ingrédients qui justifient de l'évolution d'une gare, de ses abords et au-delà.

Topos a proposé à Orléans Métropole, assisté du cabinet Atelier Préau :

- une note méthodologique à la réalisation d'un projet de cette ampleur ;
- une synthèse de premiers éléments d'une réflexion prospective ;
- une synthèse illustrée sous format diaporama, posant ces enjeux :
 - les ingrédients qui semblent justifier de son évolution et de ses abords, voire au-delà ;
 - l'ambition pour le territoire ;
 - les temporalités pour un territoire qui se peuple et s'organise ;
 - la nécessité de l'équilibre de répartition du développement à long terme ;
 - les scénarios différenciés, soit de progression par étape d'une réflexion qui démarre aujourd'hui ; ou d'attendre d'atteindre les objectifs indispensables à la mise en œuvre d'un projet de cette ampleur ;
 - les horizon(s), délais de démarrage et mise en service ;
 - l'incidence d'une telle réflexion sur le projet d'Interives.

Ces éléments sont autant de points d'entrée à une réflexion prospective à mener avec les acteurs concernés afin de poursuivre la faisabilité d'un tel projet pour les territoires de l'Orléanais.

> Réseau stratégique pour une métropole connectée



RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE

 **Nadia ARBAUOI**

PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour la l'atelier Préau, Semdo aménageur Interives.

PRODUCTIONS

Diaporama, notes de synthèse.



Études spécifiques : documents de planification (PLU/PLUi)

**PLUiHD DU MONTARGOIS :
DOCUMENT ARRÊTÉ !**

**Topos poursuit sa mission au sein du groupement
d'études, jusqu'à l'approbation du document en
conseil communautaire.**

Consommation d'espace, attractivité du territoire, préservation du paysage et des ressources naturelles, mobilités, accueil de nouvelles populations,... autant de préoccupations à concilier dans la préparation des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), ainsi que du Programme d'Orientations et d'Actions « mobilité », POA, qui tient lieu de Plan de Déplacement Urbain.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'agglomération montargoise, Topos a assisté la communauté d'agglomération dans la définition de son projet au sein du groupement porté par le bureau d'études Astym. Cette année, Topos a rédigé les OAP de 20 sites retenus et produit les illustrations correspondantes (principes d'aménagement et de programmation). La concertation menée avec les élus et techniciens des communes a permis de finaliser leur contenu et trouver les ajustements nécessaires pour mieux correspondre à leurs attentes.

Topos a également rédigé une seconde version du POA mobilité, qui a été validé sans demande de modification majeure, par le comité de pilotage du 16 mai.

Le 27 juin, le conseil communautaire de l'AME a arrêté l'ensemble du document. Le PLUi a ensuite fait l'objet d'une enquête publique en décembre.

La mission est donc presque achevée.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



Nadia ARBAUOI, Laurent FOUILLÉ



PARTENAIRES DES TRAVAUX

Agglomérations Montargoise et rives du Loing, partenaires du groupement d'études (Astym, IEA, Images en Herbes).



PRODUCTIONS

Programme d'Orientations et d'Actions mobilités, rédaction de la pièce réglementaire des Orientations d'Aménagements et de programmation, diaporama de présentation, supports d'animation des comités techniques et de pilotage pour la finalisation du PLUiHD.

> LES OUTILS EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

OUTIL VILLE DES PROXIMITÉS

Première évolution du modèle de la ville des proximités !

Développé pour le SCoT de la métropole orléanaise, il bénéficie d'améliorations pour gagner en fiabilité et approcher plus efficacement les modes de vie.

L'outil Ville des proximités localise les espaces qui bénéficient d'une proximité à un bouquet de services du quotidien. Cette proximité permet des déplacements courts, réalisables à pied ou en vélo. L'outil a directement inspiré le dessin de l'armature urbaine du SCoT d'Orléans Métropole : la Métropole des Proximités. Il sera incontournable pour suivre et évaluer ses effets dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT et du PDU.

Des évolutions ont été constatées et prises en compte (ouverture/fermeture d'établissements). Des ajustements de méthode ont été co-construits avec les partenaires associés à la démarche (Orléans Métropole, DDT, Université) : le modèle prend désormais en compte de nouveaux commerces considérés également comme une offre de proxi-

mité, tels que les drive alimentaires et les chaînes de boulangerie ; le canal est considéré au même titre que la Loire et le Loiret dans les espaces de nature accessibles. Les bus sont structurants, si l'intervalle entre deux passages ne dépasse pas 10 minutes en heure de pointe...

Cette mise à jour fournit une situation initiale (t0) au moment de l'adoption des documents de SCoT et de PDU d'Orléans Métropole.

Afin de partager ce qu'apporte cet outil et expliquer son fonctionnement, le numéro 1 de la série de publications Focus lui est consacré. En 2020, il sera intégré dans le futur portail cartographique en ligne.

**RESPONSABLE
THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE**

Laurent FOUILLÉ

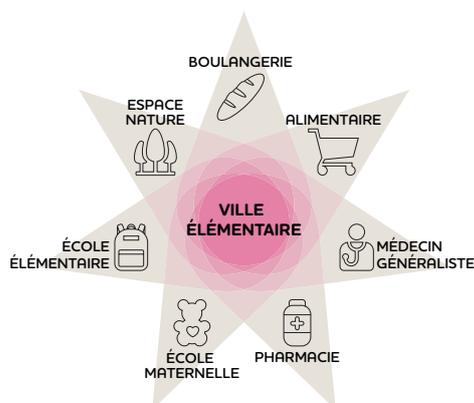
PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole, DDT 45, Université.

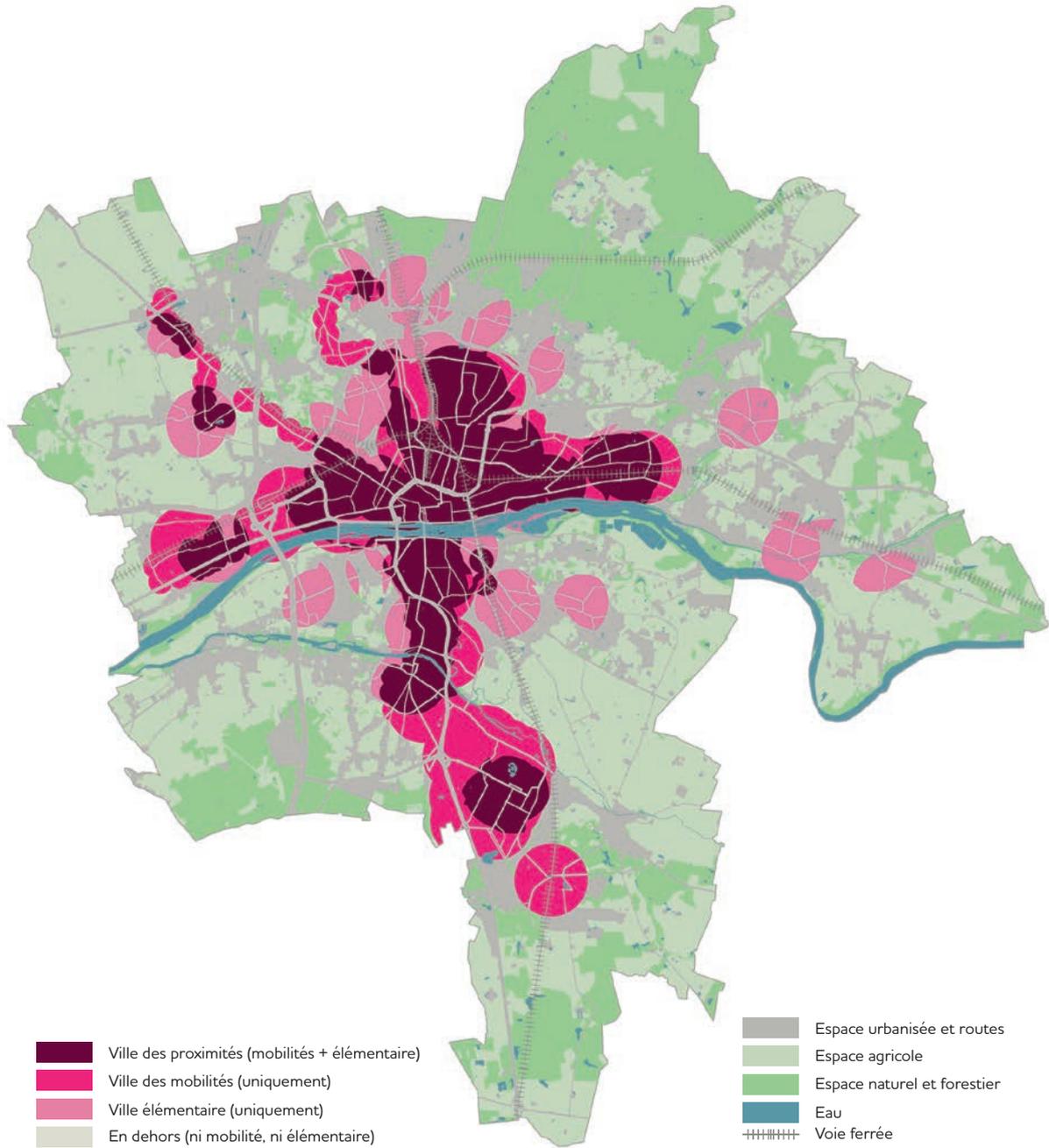
PRODUCTIONS

Tables SIG, diaporama, publication Focus.

> Définition simple et partagée de la proximité



➤ Prendre en compte les attentes des habitants pour une nouvelle carte de la métropole



OUTIL TRAME VERTE ET BLEUE

L'outil TVB en phase de paramétrage informatique et écologique

Topos a proposé de développer un outil de modélisation pour suivre l'évolution des trames vertes et bleues des territoires de l'Orléanais et ainsi faciliter le repérage de secteurs à enjeux. Les travaux s'appuient sur les premières cartographies dont se sont dotés les SCoT des territoires de l'Orléanais en 2013. Méthodologie, analyse, concertation scientifique, programmation, écriture de scripts et paramétrage écologique sont menés de front pour avancer sur cet outil de modélisation.

La modélisation d'une carte globale des trames vertes et bleues permet d'analyser la cohérence des réseaux écologiques entre les différents territoires. Elle est un outil de suivi de l'évolution de la Trame Verte et Bleue définie dans chaque SCoT.

Un travail de retour d'expériences a permis d'effectuer un choix vers un outil analysant les capacités de déplacement des espèces en fonction des milieux qu'elles traversent : « *Toutes espèces doit pouvoir se déplacer, se reposer, se nourrir ou se reproduire afin d'effectuer l'intégralité de son cycle de vie* ».

À l'initiative de Topos, un groupe de travail de techniciens et experts s'est réuni afin d'élargir les coopérations à venir pour calibrer l'outil. En référence à la méthodologie retenue collectivement, Topos réalise des tests avec les outils « Biodispersal » et « Graphab » couplés à la nouvelle base de données d'occupation des sols. L'agence a entamé une des étapes clef du travail de conception du modèle : qualifier la capacité à se mouvoir des « espèces marqueurs » (ou cibles) d'un milieu et en parallèle de donner des valeurs de résistance aux déplacements par type d'espace traversé. Afin d'expertiser ses choix, Topos s'est rapproché de l'ARB (Agence Régionale de la Biodiversité). Elle s'est également rapprochée du CBNBP (Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien) pour pouvoir intégrer la base de données « CARHAB ». Elle complètera la base de donnée OCCSOL par une caractérisation fine des différents habitats naturels sur le territoire de l'Orléanais.

Les premiers résultats obtenus sont concluants et atteignent la précision attendue. La modélisa-

tion résultante permet une approche plus réaliste des corridors de mobilités et des trames qu'ils composent.

- Les espèces représentatives de la sous-trame des milieux boisés



RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE

Adrien PAGET

PARTENAIRES DES TRAVAUX

Orléans Métropole et ses communes, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, CC des Portes de Sologne, Département du Loiret, DREAL, Région Centre-Val de Loire, Chambre d'agriculture, ARB, CBNBP.

PRODUCTIONS

Cartes, notes, diaporama, modélisation, outils.



METTRE EN MOUVEMENT LES FORCES DE REFLEXION



> CONSTRUIRE DES PARTENARIATS À L'ÉCHELLE DE L'INTERSCOT DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

INTERSCOT DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Des intérêts convergents pour travailler ensemble, élargir le réseau des acteurs des SCoT

Santé, Développement économique et commercial, Mobilité, Habitat sont les thématiques retenues par les présidents des quatre SCoT des territoires orléanais pour engager un programme de travail commun.

Les nombreuses réunions de lancement d'observatoires réalisées durant l'année ont associé les directeurs des PETR et des communautés de communes ainsi que leur chargé de missions.

Topos a présenté à plusieurs reprises ses travaux lors d'instances de ces structures (commissions, comité syndical) pour échanger sur des collaborations.

Les SCoT des territoires de l'Orléanais avancent dans leur procédure d'élaboration mais des perspectives de travaux communs pour la mise en œuvre sont identifiés à partir des travaux de l'agence en cours ou en préfiguration : la construction d'indicateurs

de suivi à l'échelle de l'InterSCoT, la construction d'un outil d'évaluation du potentiel foncier font partie de ces mises en perspectives.

Par ailleurs, à partir de 2018, des travaux communs entre structures porteuses de SCoT se développent à différentes échelles de territoire et engagent les collectivités à sceller des accords de partenariat. Parmi les thèmes identifiés figurent la Santé, le Développement économique et commercial, la Mobilité, l'Habitat). Ainsi, la convention de partenariat signée début 2019 entre la communauté de communes de la Beauce Loirétaine et Orléans Métropole a débouché sur une adhésion à l'agence d'urbanisme, puis à celle du PETR Loire-Beauce.

C'est également dans cette dynamique de travaux interterritoriaux que la métropole orléanaise, les territoires ruraux de l'Orléanais et l'Université d'Orléans ont candidaté et été retenus dans le cadre du programme de recherche nationale POPSU Métropole.

La santé a été retenue comme axe de travail du programme. Il soulève sur tout l'orléanais des attentes notamment en offre de soins. Topos y prend une part importante en ayant très activement participé à la construction de la candidature,

aux côtés des services de la métropole et de l'Université d'Orléans. L'agence s'est fortement appuyée sur la construction de l'observatoire de l'offre de soins pour alimenter les travaux de recherche. Ces travaux se sont concrétisés en décembre 2019 par un premier temps fort organisé par l'Université d'Orléans réunissant territoires de l'Orléanais, métropole, professionnels experts, associations et universitaires sur le sujet. L'agence y a présenté les premières conclusions de ses travaux.

PARTENARIAT

Enrichir le réseau partenarial par des partenariats d'études, interventions et expertises ponctuelles

Les partenariats s'ouvrent à l'appui du développement des travaux de Topos, ce qui enrichit les réflexions mutuelles, crée du lien et multiplie les forces pour agir.

Les partenariats s'ouvrent à l'appui du développement des travaux de Topos, ce qui enrichit les réflexions mutuelles, crée du lien et multiplie les forces pour agir.

Topos a ainsi été au cœur de projets et d'études conventionnés :

- Le programme de recherche POPSU Métropoles porté par les collectivités des territoires de l'Orléanais et le PUCA, sur le thème de la santé.
- Le partenariat entre L'Insee et Orléans Métropole pour le traitement de données pour la production des indicateurs de suivi du projet métropolitain.
- La participation pour l'État aux commissions Écoquartier et CDNPS.

Par ailleurs, Topos développe sa participation à des événements locaux auprès de différents partenaires :

- Université d'Orléans dans le cadre du programme de recherche MOFOSIG.

- Université Citoyenne.
- Orléans Métropole lors de sa conférence métropolitaine annuelle.

Elle apporte son expertise à des études menées par des partenaires :

- En appui de Loiret&Orléans Éco pour une étude nationale sur les fonctions tertiaires d'une métropole portée par le cabinet de conseil EY. en apportant ses connaissances locales.
- Pour la région Centre-Val de Loire dans le cadre de son étude de solution de mobilité sur l'axe Orléans - Châteauneuf en réalisant un diagnostic prospectif.
- Dans les comités d'acteurs (COFIL, COTECH, ...) portant sur les politiques sectorielles d'Orléans Métropole (PLUM, PLH, PDU, PCAET, PAT) et le développement de ses outils (référentiel Ville Durable, portail open data, ...).

Elle fédère des acteurs sur des sujets d'actualité en vue de développer de la co-construction de points de vue notamment avec le GIP RECIA en portant avec l'agence de Tours (ATU) le pôle métier « occupation du sol ». Topos reste à l'écoute des projets des partenaires en étant présent à de nombreuses manifestations auxquelles elle est invitée dans le cadre de l'élaboration de PLUi, de SCoT, et de conférences thématiques. Elle s'intègre également dans des réseaux locaux tels que l'ORT porté par la DREAL Centre.

CHEFS DE PROJET



Géraldine DUVALLET,
Hervé OLLIVIER



PARTENAIRES DES TRAVAUX

PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, Communautés de communes qui les composent, CC des Portes de Sologne, Orléans Métropole.



PRODUCTIONS

Note, support de réunions.

> RENOUVELLEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION

UN NOUVEAU NOM POUR OFFRIR UNE IMAGE UNIQUE ET COHÉRENTE À NOS PARTENAIRES

L'agence connue jusqu'alors sous le nom de l'AUAO devient Topos – agence d'urbanisme des territoires de l'Orléanais. L'objectif est de doter l'agence d'un nom reconnaissable afin d'accélérer sa phase d'ouverture aux nouveaux territoires et de mettre en avant son expertise.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 25 avril 2019 a entériné le nouveau nom de l'agence : Topos - Agence d'urbanisme des territoires de l'Orléanais.

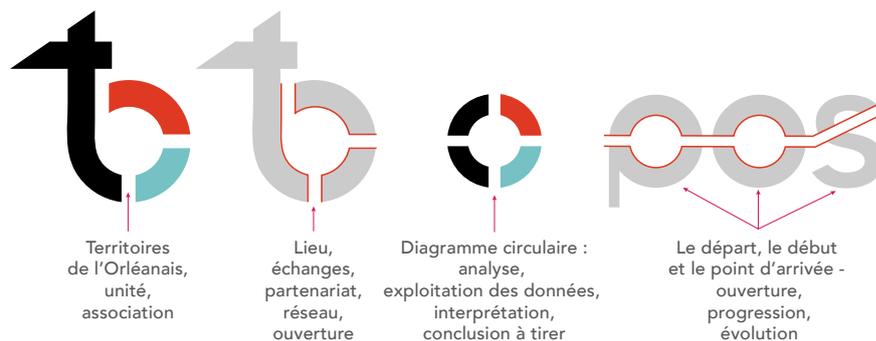
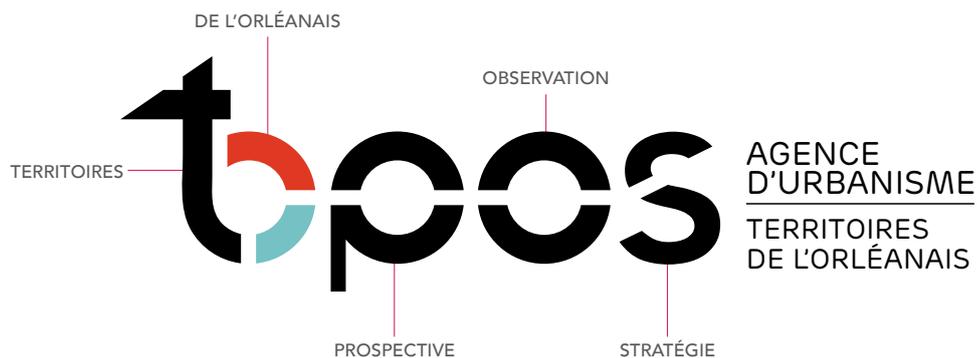
Saviez-vous que le nom Topos provient du grec ancien τόπος signifiant « lieu » ? Un lieu de partage, d'échange et de dialogue, Topos assure ainsi sa

fonction de ressource et d'animation auprès des acteurs de son territoire. Dialoguer, partager et s'interroger pour avancer, permet à tous nos partenaires de constituer un socle commun de connaissance et d'une culture partagée.

Le nom Topos, si facile à prononcer, rassemble plusieurs éléments riches de sens par rapport à l'évolution de l'agence dans ses missions et son territoire d'intervention. Les deux premières lettres sont pour son territoire élargi – territoire de l'Orléanais, et les suivantes pour ses missions – prospective, observation, stratégie :

[TO] – Territoires de l'Orléanais

[POS] – Prospective - Observation – Stratégie



UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR RÉAFFIRMER LE POSITIONNEMENT DE TOPOS

Ce changement de nom s'accompagne d'une refonte totale de la charte graphique et du site internet (N.D.R. : l'ouverture du site est prévue en mars 2020). Cette évolution a pour but in fine d'augmenter la visibilité de notre activité sur le territoire et de répondre au mieux aux attentes de nos partenaires.

Cette année Topos a dévoilé son nouveau logo et sa nouvelle identité visuelle destinés à réaffirmer son positionnement : acteur incontournable en matière de prospective, d'observation et de stratégie pour le développement du territoire de l'Orléanais. 2019 a été une année charnière pour notre agence, le monde bouge et nous aussi !

– Un logo qui valorise notre expertise :

Le logo simple et riche de sens répond à une position affirmée de Topos. Le lieu qui unit tous les acteurs du territoire afin de construire un avenir commun. Les couleurs dominantes de la nouvelle identité visuelle sont le rouge cardamome et le bleu topaze. Le rouge cardamome, une couleur à mi-chemin entre le rouge et l'orange, synonyme de l'action, de dynamisme et de l'énergie.

Le bleu topaze symbolise la vérité et ouvre les horizons. Le noir apporte la sobriété, la simplicité et la rigueur au logo.

– Une charte graphique qui donne la visibilité à nos productions :

A l'occasion de cette refonte d'identité, une nouvelle charte graphique de Topos a également été définie. Son but est de conserver une cohérence graphique dans les réalisations de l'agence quels que soient les productions et les supports de communication. Son intérêt est double :

1. L'agence parle « d'une seule voix »,
2. La charte graphique permet d'identifier facilement les productions de l'agence et de se repérer visuellement dans les différentes réalisations.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE



Katsiaryna LIAUKOVA

PRODUCTIONS

Conception du logotype, définition de la charte graphique et de son guide d'utilisation, les maquettes, les supports de réunions.

> Extrait du manuel d'aide à l'utilisation de la charte graphique (construction de la page de couverture)

COULEURS PRINCIPALES :



NOIR
CHARBON



ORANGE
CARDAMOM



BLEU
TOPAZE



GRIS
PERLE

COULEURS COMPLÉMENTAIRES :



+

ROSE
PROSPECTIVE,
STRATÉGIE,
AUTRES ÉTUDES
REGROUPANT
PLUSIEURES
THÉMATIQUES



+

VERT
BIODIVERSITÉ,
ENVIRONNEMENT,
PAYSAGE



+

ORANGE
HABITAT,
DÉMOGRAPHIE,
POPULATION



+

BLEU
MOBILITÉ,
DÉPLACEMENT,
INFRASTRUCTURES,
TRANSPORT



+

VIOLET
ÉCONOMIE,
ATTRACTIVITÉ
TERRITORIALE

PORTAIL CARTOGRAPHIQUE

Vers un outil cartographique communicant et ouvert

La refonte des bases de données réalisée en 2018-2019 a enclenché une dynamique et une volonté de publier les outils construits par l'Agence. L'acquisition du logiciel ArcGis, en 2019, ouvre des perspectives en terme de communication cartographique, d'indicateurs et d'analyses.

Topos à partir de ses bases de données, souhaite donner des accès à des applications cartographiques et d'analyses très communicantes et interactives.

L'agence construit ainsi un portail cartographique grâce à la solution ArcGis Online. Cette solution est hébergée dans le cloud et donc disponible via un navigateur Internet.

En 2019, l'agence a étudié cette solution, en consultant d'autres sites développés, réalisant des essais de mise en page pour en présenter les principes en Bureau le 13 septembre 2019. Il est possible de créer :

- des cartes interactives avec filtres et requêtes possibles ;

- des tableaux de bord dynamiques pourvus d'indicateurs, de dataviz et de graphiques ;
- des storymaps combinant des contenus multi-médias divers (carte interactive, photo, vidéo, graphique...).

Cet outil aux multiples facettes permettra à nos partenaires d'accéder à des contenus interactifs. Elle y valorisera ses outils, ses analyses, ses développements, ses chiffres clés à l'échelle des 126 communes de l'InterSSCoT.

Dans un objectif d'ouverture de ses données, Topos réfléchit à l'édition d'un portail Open Data. Il sera ouvert à tous et compatible avec celui d'Orléans Métropole. L'agence y déposera ses propres données, indicateurs et analyses pour en permettre la diffusion.

RESPONSABLE THÉMATIQUE/ÉQUIPE AGENCE

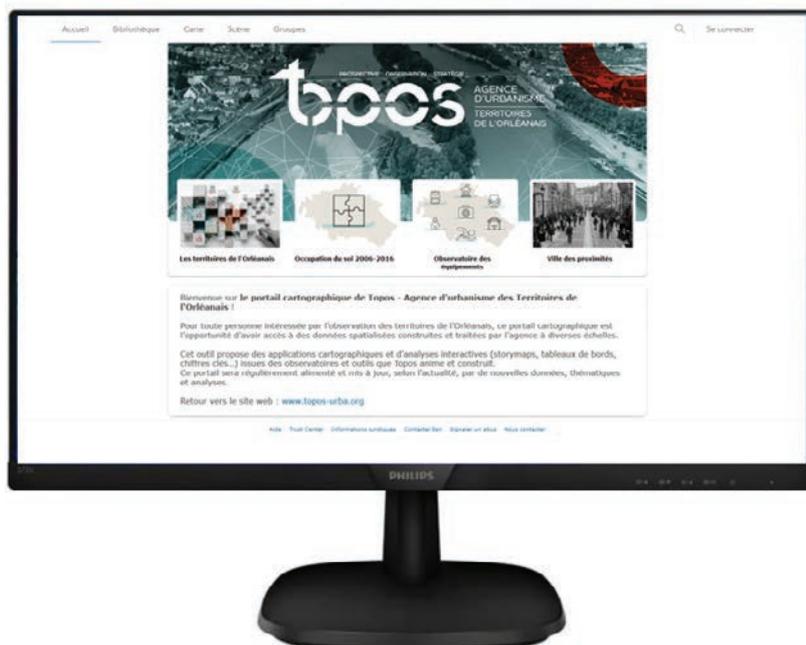


Amélie DOZIAS



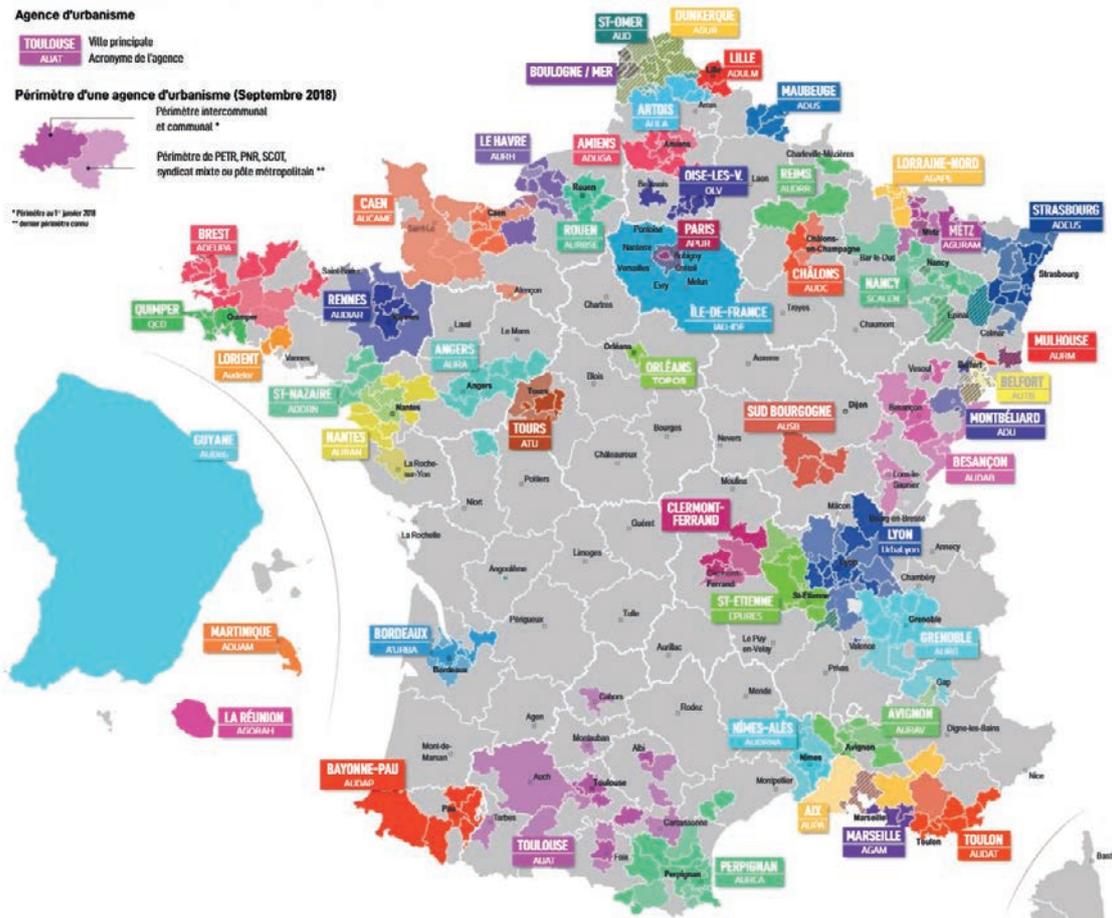
PRODUCTIONS

Portail cartographique : outils applicatifs, base de données, cartographies interactives, dataviz, tableaux de bords.



> PARTICIPATION AU RÉSEAU FNAU

> Les agences d'urbanisme au 1^{er} janvier 2018



LE RÉSEAU NATIONAL

Être adhérent à la FNAU

L'agence d'urbanisme des territoires de l'Orléanais est adhérente de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui regroupe une cinquantaine d'organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises.

Le réseau technique de la FNAU rassemble 1 500 professionnels de l'urbanisme, ancrés dans les réalités locales. La Fédération leur permet de disposer d'un espace de rencontre et d'un réseau d'échanges où ils peuvent « capitaliser » leurs savoirs, partager leurs expériences et se mobiliser sur des projets collectifs.

La FNAU est une association d'élus qui offre un lieu privilégié de dialogue sur les questions urbaines. Elle prend position dans les grands débats nationaux et européens sur les politiques urbaines et l'avenir des villes.

PARTICIPATIONS AUX CLUBS THÉMATIQUES

S'inscrire dans le réseau des professionnels de la FNAU

Les « clubs » assurent un réseau professionnel auquel l'agence d'urbanisme est attachée afin d'enrichir son expertise, échanger sur des pratiques professionnelles, mettre en valeur ses propres productions et savoirs.

Les « clubs » se sont réunis à 39 reprises en 2019, contre 45 en 2018. 47 animateurs se sont mobilisés en 2019 pour faire vivre 17 clubs, soit 26 agences concernées (contre 29 en 2018). Un réseau intranet offre la possibilité de développer des « conversations » régulières sur les thèmes d'actualité.

Amélie DOZIAS de l'agence co-amine le club géomatique de la FNAU depuis début 2018 avec 3 géomaticiens d'autres agences en France. Le club Géomatique rassemble les collaborateurs du réseau des agences d'urbanisme qui travaillent dans le domaine de l'information géographique et plus largement des systèmes d'information. Le club se réunit 4 fois par an pour traiter de sujets en lien avec les SIG : données accessibles, bonnes pratiques d'organisation et de stockage, méthodologies de

traitements, de représentation, de diffusion et de partage (web notamment)... Le club organise également des formations gratuites assurées par des spécialistes du réseau, négocie des tarifs préférentiels auprès des éditeurs de logiciels et entretient des liens étroits avec les acteurs majeurs du SIG, en particulier le Cerema et l'IGN...

En 2019, tout le personnel de l'agence s'est impliqué dans les journées des clubs et les animations proposées.

Club Géomatique : A. Dozias + C. Perrier (26/09/2019).

Interclub Géomatique / Mobilité : A. Dozias + C. Perrier + L. Fouillé (28/03/2019).

Club Projet urbain et paysage : N. Arbaoui (02/10/2019).

Club Éco : H. Ollivier (5/04/2019)

Club GIRO : M. Faucard (25/01/2019-10/05/2019).

Club Mobilité : L. Fouillé (07/06/2019)

Interclub environnement / planification / trame verte et bleue : A. Paget (14/06/2019)

Colloque Observatoire logement étudiant : H. Sergent (17/10/2019).

40^e RENCONTRE DES AGENCES
D'URBANISME

LOST IN TRANSITION
Comment re-liaer les territoires



« Peut-être parle-t-on trop de transitions. Celles-ci sont tellement multiples que l'on a tendance à les disséquer et « à vendre par appartement » un processus global » Jean Rottner, président de la FNAU.

Les Rencontres 2019 ont placé les transitions au cœur des réflexions, celles subies, ou peu visibles, parfois liées à des ruptures violentes ou des transformations. Et celles souhaitables comme la transition numérique, transition alimentaire, transition démocratique, transition écologique, transition énergétique... Les agences de plus en plus positionnée en médiateur dans un urbanisme multi-acteurs jouent un rôle de tiers de confiance pour apporter un regard nouveau sur les transitions.

PARTICIPANTS



ÉQUIPE AGENCE :

Géraldine DUVALLET,

Nadia ARBAOUI,

Charlène KERHOAS,

Laurent FOUILLÉ, Hélène SERGENT



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

La Revue URBANISME, Hors-série n°71, décembre 2019

www.urbanisme.fr

02



UNE ORGANISATION AU SERVICE DU PROGRAMME PARTENARIAL



LES INSTANCES EN 2019

L'Agence d'urbanisme, association Loi 1901, a été créée en 1976 et appartient à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). Depuis novembre 2017, Monsieur Olivier CARRÉ assure la présidence de l'agence d'urbanisme.

L'Agence est composée de 2 catégories de membres :

- **les membres de droit** : l'État, Orléans Métropole, les 22 communes adhérentes à Orléans Métropole, le département du Loiret, les trois chambres consulaires du Loiret, l'Université d'Orléans.
- **les membres adhérents répartis en deux collèges** :
 - au titre du 1^{er} collège, siègent les communes et établissements publics de coopération intercommunale;
 - au titre du 2^e collège, les personnes morales de droit public ou de droit privé en charge d'une mission de services publics ou d'intérêt général.

> LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ÉTAT

Représenté par *M. Christophe CHASSANDE*, Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre et *M. Benjamin BEAUSSANT*, le Directeur Départemental des Territoires du Loiret.

LE DÉPARTEMENT DU LOIRET

Représenté par *Mme Nathalie KERRIEN*, conseillère départementale.

ORLÉANS MÉTROPOLE

Représentée par *M. Matthieu SCHLESINGER* et *M. Bruno MALINVERNO*.

LES COMMUNES ADHÉRENTES À ORLÉANS MÉTROPOLE

- Boigny-sur-Bionne : *Mme Jocelyne RIDOU*
- Bou : *M. Gérard BONNEAU*
- Chanteau : *M. Hervé BEZOUT*
- La Chapelle-Saint-Mesmin :
M. Patrice DAVID
- Chécy : *M. Jean-Vincent VALLIES*
- Combleux : *M. Frédéric MORLAT*
- Fleury-les-Aubrais :
Mme Marie-Agnès LINGUET
- Ingré : *M. Guillaume GUERRE*
- Mardié : *M. Christian THOMAS*
- Marigny-les-Usages :
Mme Josette LAZARENO
- Olivet : *M. Philippe BELOUET*
- Orléans : *Mme Murielle CHERADAME –
M. Olivier CARRÉ - Mme Stéphanie ANTON*
- Ormes : *M. Alain TOUCHARD*
- Saint-Cyr-en-Val : *M. Christian BRAUX*
- Saint-Denis-en-Val : *M. Denis JAVOY*
- Saint-Hilaire-Saint-Mesmin :
M. Jean-Jacques GAMBERT
- Saint-Jean-de-Braye : *M. Gislain GUINET*
- Saint-Jean-de-la-Ruelle : *M. Pascal LAVAL*
- Saint-Jean-le-Blanc : *M. Christian BOIS*
- Saint-Pryvé-Saint-Mesmin :
M. Thierry COUSIN
- Saran : *M. Jean-Paul VANNEAU*
- Semoy : *Mme Pascale LIPIRA*

LES CHAMBRES CONSULAIRES

Mme Marie-Anne LINGARD représentant la Chambre de commerce et d'industrie du Loiret.

MEMBRES ADHÉRENTS AU TITRE DU 1^{er} COLLÈGE

La Communauté de Communes des Portes de Sologne représentée par *M. Jean-Paul ROCHE*, Président.

MEMBRES ADHÉRENTS AU TITRE DU 2^e COLLÈGE

M. Olivier PASQUET, Logem Loiret.

PERSONNES QUALIFIÉES

Directeur général des services de Orléans Métropole : *M. Bertrand LANGLET*.



> LES MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT

Monsieur Olivier CARRÉ
(succédant à Mme Marie-Agnès LINGUET,
par décision du bureau du 28/11/2017)

1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Matthieu SCHLESINGER

2^e VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Bruno MALINVERNO

SECRÉTAIRE

Monsieur Christian THOMAS

TRÉSORIER

Monsieur Jean-Vincent VALLIÈS

TRÉSORIER ADJOINT

Monsieur Pascal LAVAL

1^{re} DÉLÉGUÉE

Madame Muriel CHERADAME

2^e DÉLÉGUÉ

Monsieur Frédéric MORLAT

DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU LOIRET

Monsieur Benjamin BEAUSSANT

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DU CENTRE

Monsieur Christophe CHASSANDE

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Madame Marie-Anne LINGARD

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA ORLÉANS MÉTROPOLE

Monsieur Bertrand LANGLET

> LE CONSEIL ASSOCIATIF

14 ASSOCIATIONS ISSUES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION

- **Collège Vie Économique**
 - Jeune Chambre économique :
M. Yann DROUIN, président.
 - Caisse de dépôts et consignations :
Mme Sylvie MOSNIER.
 - Fédération du bâtiment du Loiret :
Mme Aline MERIAU, présidente.
 - Centre des jeunes dirigeants d'entreprise :
M. Stéphane HERNANDEZ.
- **Collège Vie Quotidienne**
 - CDOS : *M. Alain BOYER*, président par intérim.
 - Vitrites d'Orléans :
M. Stephan LABASSE, président.
 - Union des Professions Libérales :
M. Michel L'HEUDE, représentant.
 - Scène Nationale d'Orléans :
M. François-Xavier HEUVILLE, directeur.
 - Agence Régionale de la Santé :
M. Christophe CORBEL.
- **Personnalités qualifiées**
 - Université d'Orléans :
M. Pierre ALLORANT, vice-président du CA.
 - Orléans Métropole :
Mme Isabelle BARANGER, ancienne élue
de la ville et de l'agglomération d'Orléans
en charge de la cohésion sociale dont
le logement et l'emploi.

> LES SEANCES EN 2019

<p>BUREAU DU 14/03/2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Arbitrage sur les propositions de contenu du programme de travail 2019 – Point budget 2018 (arrêt des comptes) – proposition budget 2019 – Questions diverses
<p>BUREAU DU 13/09/2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Point budgétaire mi 2019 – projection fin 2019 – Avancement du programme partenarial – Communication : portail cartographique – Partenariats : EPCI, Lab'ds Innovations urbaine – 40^e Rencontre des agences d'urbanisme
<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02/04/2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport d'activités 2018 / Programme de travail 2019 – Arrêt des comptes 2018 / Budget prévisionnel 2019 – Désignation du Commissaire aux Comptes (exercice 2019-2024) – Désignation des membres du Conseil Associatif – Le nouveau nom de l'agence d'urbanisme – Conventions – Invitation à l'Assemblée Générale (personnalités qualifiées) – Échanges autour d'une étude – Questions diverses
<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06/12/2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Partenariat : <ul style="list-style-type: none"> - Adhésions de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et de la Communauté de Communes des Loges - Invités : Mme Martin, Présidente et Maire de Meung-sur Loire, – M. Garnier, Président et Maire de Saint-Denis-de-l'Hôtel. – Un observatoire de la santé porté par une agence d'urbanisme ? – Échanges autour des productions de l'agence sur les questions de la santé – Stratégie de communication : charte graphique – Préparation du programme de travail 2020 – Point financier 2019 / projet de budget 2020 – Ressources humaines – Retour sur les 40^{ème} Rencontres des agences d'urbanisme (6/8 novembre 2019) – Questions diverses
<p>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25/04/2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Représentant à l'assemblée générale des membres appartenant au 1^{er} collège – Rapport d'activités 2018 – Programme de travail 2019 – Intervention de M. Adrien Paget « Observatoire occupation des sols et trame verte et bleue » – Bilan et compte de résultat 2018 : <ul style="list-style-type: none"> - Audition du commissaire aux comptes - Renouvellement de la mission de commissaire aux comptes - Budget prévisionnel 2019 – Cotisation 2019 – Questions diverses
<p>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 25/04/2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Modification des statuts : changement de dénomination



L'ÉQUIPE DE L'AGENCE



Au 31 décembre 2019, l'agence est composée d'une équipe pluridisciplinaire de 11 personnes regroupant des compétences multiples et complémentaires (urbanistes, ingénieurs, géographes, architectes, géomaticiens, graphiste...) pouvant répondre à différentes demandes des partenaires, dans le respect des missions exprimées dans le projet d'Agence en concordance avec l'article L.121-3 du code de l'urbanisme.

> MOUVEMENTS

Charlène PERRIER, chargée d'études « SGBDR/SIG » est arrivée à l'agence le 07/01/2019 en CDI.

Pauline EVRARD, assistante d'études est arrivée à l'agence en tant que stagiaire pour 6 mois (02/05 au 31/10/2019) puis en CDD de 6 mois du 01/11/2019 au 30/04/2020.

> POURSUIVRE LES ACTIONS DE FORMATION

En appui du développement du programme partenarial cadre et des nouvelles missions fixées, l'équipe de l'agence s'engage dans le développement de son expertise et l'adaptation aux nouvelles exigences.

Un programme de formation a été retenu pour 2018 et 2019, en formations collective, individuelle et en s'appuyant également sur le réseau des clubs de la FNAU pour ses échanges professionnels.

- **Formation-Action sur la Stratégie de résilience territoriale**
(2 jours par l'Institut de la Ville Durable, 2 personnes)

Évaluer la vulnérabilité et la résilience d'un territoire en fonction des risques de toute nature, diagnostiquer la capacité de résilience, préparer et mettre en œuvre une stratégie de résilience.

- **Observatoire des Inégalités**

(1 jour, 1 personne)

- Identifier et comprendre les principaux indicateurs permettant de mesurer les inégalités.
- Appréhender la situation sociale en France et son évolution.
- Appréhender les outils d'observation sociale territoriale et leurs enjeux.
- Repérer la manière dont les politiques publiques contribuent à réduire les inégalités.

- **SST Sauveteur Secouriste du Travail**

(2 jours, 2 personnes)

En 2019, l'agence a adhéré à Uniformation, l'organisme de formation professionnelle recommandé pour les agences d'urbanisme. Cette évolution correspond à l'élaboration de la future convention collective ADITIG, rassemblant les professionnels assurant des missions d'intérêt général, tels que les CAUE, les agences de développement économique et les agences d'urbanisme.

Les responsables thématiques participent par ailleurs à des conférences et colloques, en 2019 notamment : conférence nationale ESRI, Réseau national Observatoire de la biodiversité, Rencontre régionale BD TO-POAGE, Séminaire Fonciers en débat (LIFTI), Réseau régional des acteurs ville et habitat, Séminaire ANAH, Journée technique CEREMA.



LES ÉVOLUTIONS DES MOYENS TECHNIQUES

> UN TEMPS DE TRAVAIL OPTIMISÉ PAR L'ARRIVÉE DE LA FIBRE

Pour poursuivre l'optimisation du réseau informatique, l'Agence s'est dotée de la fibre en 2019.

Fin 2017, une réflexion a été engagée sur les moyens informatiques de l'agence dans la dynamique de refonte des méthodes de travail partenarial et de la communication. En 2018, la totalité du parc informatique a été renouvelé ainsi que le serveur interne.

La restructuration et la mise à jour des bases de données, la naissance du portail cartographique en ligne sont des outils indispensables pour l'agence mais très consommateurs de flux

conséquents. La fibre permet des téléchargements de bases de données lourdes très rapidement, mais aussi de travailler dans le cloud plus facilement. L'agence a optimisé son temps de travail.

Elle s'est également dotée cette année d'un système de visio-conférence permettant l'organisation et le suivi de réunions ou de séminaires à distance.

> APPRÉHENDER SIMPLEMENT LE RGPD

Comment faire d'une mise aux normes une opportunité ? La réglementation sur la gestion des données personnelles (RGPD) nous permet de s'arrêter sur nos modes de faire, nos procédures pour assurer la protection de vos données personnelles.

Gestionnaire de données multithématiques, Topos se doit de sécuriser également :

- sa position de partenaire ou de sous-traitant vis-à-vis des entités fournisseuses comme consommatrice de données,
- ses données contre toute violation, interne comme externe.

Topos profite de cette mise aux normes pour moderniser certains aspects de son organisation et intégrer une nouvelle notion de responsabilité auprès de ses équipes.

Accompagnée par un prestataire, l'agence devrait finaliser ses procédures fin du premier semestre 2020. Mission réalisée en réseau avec les agences de la FNAU, une culture commune se développe sur la gestion de la donnée personnelle.



**AGENCE D'URBANISME
DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS**

6 bis avenue Jean Zay – 45000 Orléans
tél. : 02 38 78 76 76
mail : agence.urbanisme@topos-urba.org

www.topos-urba.org
Date de publication : juin 2020

